



Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Thomas Pillot, Anne-Cécile Rigail, Hubert Virlet

► To cite this version:

Thomas Pillot, Anne-Cécile Rigail, Hubert Virlet. Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?. Sciences de l'ingénieur [physics]. 2008. hal-01908452

HAL Id: hal-01908452

<https://minesparis-psl.hal.science/hal-01908452>

Submitted on 30 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Thomas Pillot
Anne-Cécile Rigail
Hubert Virlet

École nationale supérieure des mines de Paris
Mémoire de fin d'études du corps des mines
2008

MINES ParisTech
Bibliothèque

IE 1 [688]

Table des matières

INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1. COMMENT MESURE-T-ON LE POUVOIR D'ACHAT ET L'INFLATION ?	7
1. Qu'est-ce que le pouvoir d'achat ?	7
2. Le revenu disponible brut des ménages	8
3. L'indice de prix de la dépense de consommation des ménages	11
4. Evolution du pouvoir d'achat des Français	13
Au cours d'une année.....	15
Le changement d'année	18
6. Utilisations de l'IPC.....	19
CHAPITRE 2. UNE MESURE RIGoureuse DU POUVOIR D'ACHAT CONFRONTÉE A DES PERCEPTIONS DIVERSES	23
1. L'introuvable moyenne	23
2. L'indice des prix à la consommation ne mesure que... les prix... à la consommation	24

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

3. Le sentiment des Français tient en partie à des biais perceptifs	25
L'euro	25
Les dépenses contraintes.....	27
Ce que l'on achète souvent augmente plus vite	28
La société de consommation	29
4. Le gâteau est plus gros mais nous sommes plus nombreux	30
5. L'IPC est le coupable idéal mais la vérité est ailleurs	32
 CHAPITRE 3. LE POUVOIR D'ACHAT : QUI GAGNE ? QUI PERD ?...	35
1. Le pouvoir d'achat augmente, mais moins vite	36
2. Gain ou perte de pouvoir d'achat, mais de quoi parle-t-on donc ?.....	37
3. Salariés et retraités : des évolutions en demi-teinte	42
Le pouvoir d'achat des salariés stagne... en moyenne !.....	42
Les retraités gagnent plus mais la pension d'un retraité stagne	48
4. Ceux qui s'en sortent mieux... ..	49
Au sein de chaque catégorie... ..	49
Les bénéficiaires de certains statuts	50
Les hauts revenus.....	51
Les assurés sociaux.....	51
Des effets de structure	52
Conclusion : complexité des évolutions.....	53
 CHAPITRE 4. LES DEPENSES QUI COMPTENT	55
1. Les dépenses contraintes.....	55
2. L'alimentaire	58
Une importance symbolique d'abord	58
Des causes françaises	60
Des causes mondiales	61
3. L'énergie.....	63

4. Le logement	66
Les locataires.....	67
Les propriétaires accédants.....	69
La politique du logement	71
CONCLUSION.	
MAIS OU EST DONC PASSE NOTRE POUVOIR D'ACHAT ?	75
REMERCIEMENTS.....	77
ANNEXE 1 PERSONNES CONSULTEES.....	79
ANNEXE 2 BIBLIOGRAPHIE.....	83

Résumé

Sujet phare de ces derniers mois, le pouvoir d'achat augmente-t-il autant que le dit l'INSEE ?

La méthodologie de calcul de l'indice des prix à la consommation est tout à fait solide. Les Français peuvent être trompés par quelques biais perceptifs, mais ils voudraient surtout que l'indice des prix mesure exactement leurs dépenses de consommation individuelles, ce qui n'est pas sa vocation. Ce faisant, ils risquent de se tromper de combat.

En effet, l'évolution des revenus est beaucoup plus significative que celle des prix. Vieillesse de la population, baisse du chômage et explosion du travail précaire ont conduit à la stagnation du revenu salarial moyen ainsi que des pensions de retraites individuelles. Il n'y a donc que très peu de « gagnants » et les jeunes paient un lourd tribut à ces mouvements structurels.

Ces évolutions, auxquelles aucune réponse de court terme ne peut être donnée, sont rendues plus insupportables par l'augmentation de certains postes de dépense. Si la forte hausse récente des matières premières alimentaires et de l'énergie est due à des évolutions internationales, la France souffre d'un manque de concurrence dans la grande distribution.

La crise du logement appelle une politique de soutien de l'offre, ainsi qu'une réelle refonte des aides au logement, le parc social ne logeant actuellement plus les plus modestes qui sont de loin les plus touchés.

Loin de pouvoir être un objectif de court terme, l'amélioration du pouvoir d'achat de chacun des Français passe donc par d'ambitieuses réformes de long terme, qui doivent renforcer la compétitivité de notre économie, améliorer l'offre de logement, notamment de foncier constructible, organiser et pérenniser le financement de la protection sociale.

Introduction

Principale préoccupation des Français ¹, sujet de conversation inépuisable, chausse-trappe des hommes politiques, revendication phare des syndicats, slogan des grands distributeurs... aucun Français n'a pu échapper récemment à la question du pouvoir d'achat !

Le thème aurait émergé au cours de la campagne présidentielle de 2007, l'expression « lutte contre la vie chère » apparaît lors des débats participatifs organisés par la candidate socialiste Ségolène Royal et se traduit rapidement par une série de propositions d'actions politiques. Nicolas Sarkozy, quant à lui, déclare en février 2007 « Je serai le Président du pouvoir d'achat »². Cette phrase lui sera d'ailleurs rappelée avec beaucoup de constance par les médias et les différentes parties prenantes au cours des mois et années suivantes.

Le thème suscite immédiatement de nombreuses attentes et revendications dans la société civile et les médias couvrent largement les évolutions des sentiments de la population au cours des mois. En 2007-

¹ Sondage Ifop février 2008 : le pouvoir d'achat est la première préoccupation de 41% des Français, devant le chômage (23%)

² Note sur le blog de campagne de Nicolas Sarkozy
<http://www.sarkozy.fr/edito/index.php?id=17>

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

2008, toute la vie politique est passée au crible du pouvoir d'achat. Banderoles et projets de loi, jusqu'aux entreprises de service, agences de voyage et grands distributeurs s'en réclament indistinctement.

En quelques mois, une série de lois se succèdent : la loi du 21 août 2007 « Travail, Emploi, Pouvoir d'Achat » (TEPA), la loi du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence au service des consommateurs (dite loi « Chatel »), la loi du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la loi de modernisation de l'économie (LME) vient d'être votée, son ambition est entre autres de permettre la baisse des prix des biens vendus dans les circuits de grande distribution.

Par ailleurs, une campagne publicitaire a été lancée en juin 2008 par le Service d'information du gouvernement (SIG) afin de « faire connaître aux Français les actions récentes du gouvernement pour leur pouvoir d'achat ». Le slogan de cette campagne, « Pouvoir d'achat, vous êtes impatients... Nous aussi ! » semble n'avoir eu que des résultats mitigés³ dans l'opinion publique et l'initiative a provoqué des polémiques supplémentaires quant au bon emploi des fonds publics...

Jamais les politiques n'ont semblé déployer autant d'énergie pour faire face à l'érosion du pouvoir d'achat des citoyens et jamais l'opinion publique n'a affirmé avec autant de force : « le pouvoir d'achat baisse, on vit de plus en plus mal ! »

Contre l'air du temps, les études de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) font état, quant à elles, d'une hausse ininterrompue du pouvoir d'achat des Français depuis 30 ans (+3,3% en 2007).

³ D'après l'évaluation de l'institut d'études Médiascopie, la campagne de communication ne touche que les convaincus, mais de manière limitée. L'institut de sondage Ipsos conclut à une campagne à l'efficacité réelle (35% des Français considéraient que le gouvernement faisait des efforts pour les informer sur le pouvoir d'achat avant la campagne, contre 47% aujourd'hui), mais qui n'en reste pas moins limitée aux seuls sympathisants de la majorité.

Face au mécontentement populaire, cette communication semble la pire des incongruités.

L'INSEE est cependant reconnu comme un des meilleurs instituts de statistiques du monde et l'on ne saurait se résoudre à écarter ses chiffres sans raison valable. Par ailleurs, nous sommes convaincus que le mécontentement populaire ne peut pas relever du seul imaginaire et doit bien avoir une cause réelle.

Ce travail d'étude s'attache donc à déceler s'il y a des raisons, et si oui dans quelle mesure, de parler d'une perte de pouvoir d'achat.

Revenons aux sources : le pouvoir d'achat est un bien grand mot pour désigner simplement l'évolution des revenus des Français comparée à l'évolution des prix, c'est-à-dire l'inflation.

Les Français entendent tellement parler d'inflation et de pouvoir d'achat sans forcément savoir de quoi il s'agit ! Nous commencerons donc par expliquer ce que ces mots recouvrent précisément, avant de nous poser la question, si souvent soulevée, de la fiabilité de leur mesure. Nous verrons que l'observation des prix ne nous donne pas toutes les réponses qu'exige la question du pouvoir d'achat, ce qui nous conduira à regarder en détail l'évolution des revenus au cours de ces dernières années, notamment les salaires et les retraites. Enfin, afin de traiter les sujets « qui font vraiment mal », nous nous pencherons sur les dépenses qui comptent pour les Français, en dressant pour chacune un état des lieux plus précis.

Chapitre 1.

Comment mesure-t-on le pouvoir d'achat et l'inflation ?

« Mais aussi, c'est quoi le pouvoir d'achat ?

Et puis l'inflation c'est quoi et comment ça marche ? »

Présentation du tour de France du pouvoir d'achat

Jérôme Chartier, député

1. QU'EST-CE QUE LE POUVOIR D'ACHAT ?

Le terme exact est « pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages », qui se calcule comme suit :

$$\frac{\text{Revenu disponible brut des ménages}}{\text{Indice de prix de la dépense de consommation des ménages}}$$

Il s'agit donc d'observer l'évolution d'une grandeur appelée le « revenu disponible brut des ménages » et qui représente ce que les ménages français gagnent au cours d'une année. Afin de prendre en compte l'inflation, ce revenu disponible brut des ménages est corrigé par l'évolution de l'indice des prix de ce que les ménages dépensent.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

L'évolution du pouvoir d'achat est donc simplement l'évolution des revenus corrigée de l'évolution des prix, c'est-à-dire un revenu exprimé en « euros constants ».

Notons que, dans cette définition, on ne s'intéresse pas à la valeur du pouvoir d'achat, qui est un indice, sans grand intérêt, mais à son évolution d'année en année. Gardons à l'esprit cette vision « dynamique » quand nous parlerons par la suite de « pouvoir d'achat ».

2. LE REVENU DISPONIBLE BRUT DES MENAGES

Le revenu disponible brut est un agrégat macroéconomique qui représente la somme des revenus de l'ensemble des ménages. En 2007, il valait 1244,3 milliards d'euros.

Pour l'obtenir, on additionne les différents revenus reçus par les ménages :

- les salaires ;
- les prestations sociales « en espèce » : allocations chômage, allocations familiales, RMI, retraites... ;
- les revenus distribués du capital : intérêts, dividendes, loyers ;
- les revenus dits « imputés » (cf. paragraphe suivant).

Comme il s'agit d'un revenu « disponible », on en retranche :

- les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS principalement) ;
- les cotisations sociales.

+	-
- Salaires bruts - Revenus des entrepreneurs individuels - Prestations sociales Chômage, allocations familiales, retraites, RMI... - Revenus distribués du capital : Intérêts, dividendes, loyers - Revenus imputés : loyers fictifs, SIFIM	- Impôts directs : Impôt sur le revenu Taxe d'habitation CSG CRDS ... - Cotisations sociales

Tableau 1 : Constitution du revenu disponible brut des ménages

Nous pouvons dès maintenant remarquer que les plus-values, qu'elles soient latentes ou réalisées par la vente d'actifs, ne sont pas comptées dans ce revenu disponible des ménages. L'évolution du marché des actions ou de l'immobilier est en effet enregistrée dans un autre poste de la comptabilité nationale : les comptes de réévaluation du patrimoine.

Par ailleurs, les revenus imputés sont une manière de prendre en compte certains « revenus » qui ne font pas l'objet d'une transaction monétaire. Ces revenus imputés sont ajoutés afin de garantir la cohérence des différentes grandeurs manipulées dans la comptabilité nationale.

On considérera ainsi que les personnes qui sont propriétaires de leur logement se fournissent à elles-mêmes un service de logement, et donc qu'elles se versent à elles-mêmes un « loyer fictif » au prix du marché.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Cette convention est destinée à éviter que le PIB ne baisse avec l'augmentation de la proportion de propriétaires de leur logement. Les loyers imputés représentent 14 % de la dépense de consommation des ménages et 12 % de leur revenu disponible.

Le loyer n'est pas le seul type de consommation donnant lieu à un revenu imputé. Il en va de même d'une partie de la consommation de services financiers, appelée « service d'intermédiation financière indirectement mesuré » (SIFIM). Ce service correspond à la marge réalisée par les banques sur la rémunération des dépôts et des crédits à la consommation : cette marge est considérée comme un revenu des ménages prélevé par la banque pour le service fourni, et rentre donc dans le RDB pour être aussitôt comptée également comme consommation. Aujourd'hui, la consommation finale de SIFIM est évaluée à 0,8 % du revenu des ménages. [Ins08]

Un mécanisme identique d'imputation s'applique également au cas des assurances, notamment des primes d'assurance vie. Ces revenus attribués aux assurés représentent 3,4 % de leur revenu disponible.

En comptabilité nationale, les revenus imputés constituent donc une part non négligeable de la masse des revenus des ménages (16 %). Sur la période récente, le revenu disponible des ménages a crû un peu moins vite si l'on exclut les revenus imputés (+ 4,2 %, contre + 4,4 % sur la période 2000-2006) [Acc07] mais l'influence des revenus imputés sur l'évolution du pouvoir d'achat demeure assez marginale : en effet, le revenu imputé correspond par définition à une consommation de même montant. Il n'influence donc pas la capacité du ménage à acquérir d'autres biens.

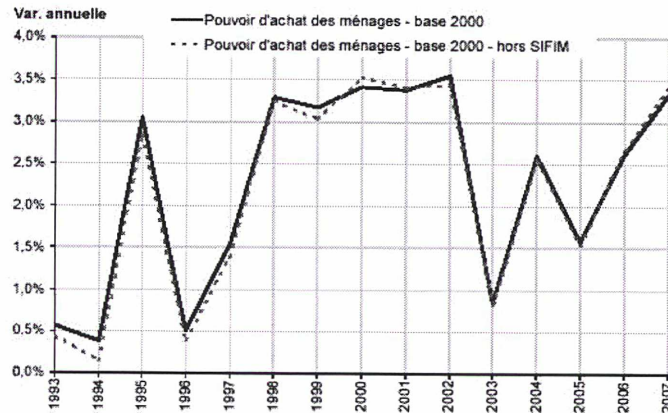


Figure 1 : Pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages, effet SIFIM - Graphique INSEE [Ins08]

3. L'INDICE DE PRIX DE LA DEPENSE DE CONSOMMATION DES MENAGES

Pour prendre en compte l'évolution des prix, au dénominateur de la fraction présentée ci-dessus, on utilise l'indice de prix de la dépense de consommation des ménages(IPDC).

Considérons que le revenu disponible brut des ménages est employé à épargner et à consommer. La partie du revenu disponible brut utilisée pour la consommation s'appelle la « dépense de consommation des ménages ». L'IPDC est l'indice qui suit l'évolution des prix de cette dépense.

Mais une partie de la consommation des ménages échappe aux transactions monétaires, il s'agit de l'autoconsommation, quand on se fabrique soi-même un abri de jardin, que l'on mange les légumes que

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

l'on a plantés ou que l'on habite dans l'appartement dont on est propriétaire. Dans tous ces exemples, il y a autoproduction et autoconsommation, comptées pour la même valeur, l'une dans le RDB et l'autre dans la dépense de consommation des ménages, mais il y n'a aucune transaction monétaire.

L'évolution du prix moyen des quelque 85%⁴ de consommation restante, qui correspond à une consommation « monétaire », est mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC). Il s'agit de la mesure de l'inflation, à proprement parler, qui est très largement communiquée à l'ensemble de la société civile.

L'INSEE utilise donc deux indices de prix, l'un pour le calcul de l'évolution du pouvoir d'achat (dénominateur de la fraction présentée ci-dessus), l'autre pour la mesure de l'inflation. Le graphique suivant présente leurs évolutions respectives de 1960 à 2007.

Au vu de leurs évolutions sur longue période, les différences entre les deux indices sont négligeables, représentant moins de 4,4% de différence cumulée sur les 47 dernières années.

Dans la suite de cette étude, nous parlerons donc d'inflation en utilisant indifféremment l'un ou l'autre de ces indices.

⁴ De 1990 à 2007, la consommation couverte par l'IPC compte entre 84 et 86 % de la consommation totale des ménages, hors la consommation de services publics (éducation, services de santé pris en charge par le système d'assurance sociale). Calculs réalisés par nos soins, à partir des données de la comptabilité nationale.

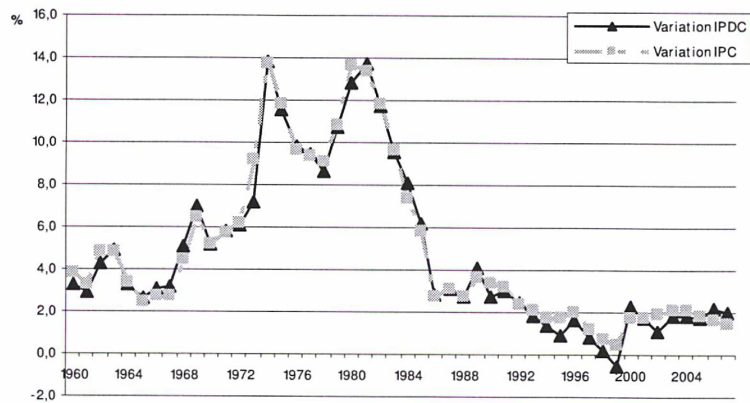


Figure 2 : Évolutions comparées de l'indice de prix de la dépense de consommation des ménages (IPDC) et de l'indice des prix à la consommation (IPC) - Données INSEE

4. EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS

Le tableau suivant présente les données officielles concernant la composition du revenu disponible des ménages et l'évolution du pouvoir d'achat au cours des 10 dernières années.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

<i>En milliards d'euros</i>	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Salaires et traitements bruts	496,4	520,4	552,5	579,8	604,7	619,9	642,6	666,2	692,5	723,6
Cotisations sociales à la charge des salariés	64,8	68,2	71,6	75,3	79,8	82,8	86,0	90,0	94,6	98,3
Salaires et traitements nets	431,6	452,2	480,9	504,5	524,9	537,2	556,7	576,2	597,9	625,3
Prestations sociales autres que transf. soc. en nature	259,0	266,5	273,3	283,7	299,2	311,6	325,7	338,7	353,5	366,4
Revenus salariaux et sociaux	690,6	718,7	754,2	788,2	824,1	848,7	882,4	914,9	951,4	991,8
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte	192,5	198,2	209,5	224,0	229,1	234,2	244,0	253,9	270,3	290,8
Cotisations des non salariés	14,5	15,1	16,0	17,5	17,9	19,4	20,6	21,9	23,6	24,5
Revenu disponible brut	851	873	923	970	1 016	1 043	1 089	1 126	1 181	1 244

<i>En %</i>										
Évolution du revenu disponible brut	3,5	2,6	5,7	5,1	4,7	2,7	4,5	3,4	4,8	5,4
Évolution de l'indice du prix de la dép. de conso. finale des ménages	0,2	-0,6	2,3	1,7	1,1	1,8	1,8	1,8	2,2	2,0
Évolution du pouvoir d'achat du revenu dispo. brut des ménages	3,3	3,2	3,4	3,4	3,6	0,8	2,6	1,6	2,6	3,3

Tableau 2 : Évolution du revenu disponible brut, de l'indice de prix de la dépense de consommation des ménages et du pouvoir d'achat – données INSEE

On voit donc que le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a augmenté tous les ans. Cela est également vrai si l'on regarde les 20, 30 ou 40 dernières années. Même la plus mauvaise année, 2003, voit une faible progression du pouvoir d'achat. Sur les 10 dernières années, nous avons donc gagné en cumulé 31,4 % de pouvoir d'achat en plus ! Pourquoi n'en est-il nulle trace dans l'esprit des gens ?

Pour comprendre cela, nous pouvons nous intéresser plus en détail à la manière dont on mesure l'évolution des prix.

5. COMMENT CONSTRUIT-ON L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION ?⁵

Au cours d'une année

L'indice des prix à la consommation mesure l'inflation, c'est-à-dire l'évolution des niveaux de prix à qualité constante de l'ensemble des biens et des services achetés par les Français.

L'indice mesure le prix d'un panier de biens et services, qui se veut représentatif de la consommation des ménages français. Beaucoup plus étoffé que le « panier de la ménagère » des années 50, il contient non seulement le riz et les choux-fleurs mais aussi les téléviseurs, la coupe de cheveux, les voyages à Djerba ou les polices d'assurance.

Afin de reconstituer fidèlement la consommation des Français, tout bien ou service dont la consommation dépasse 0,1 % de la consommation totale du pays doit être représenté dans ce panier.

En réalité, quelques biens et services ne sont pas observés par l'indice : il s'agit principalement des services hospitaliers privés, de l'assurance vie et des jeux de hasard. En 2005, l'IPC couvre 95,2 % de la consommation monétaire des ménages.

⁵ Pour cette partie, voir notamment [Cai98]

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Poids des fonctions de consommation dans l'indice des prix

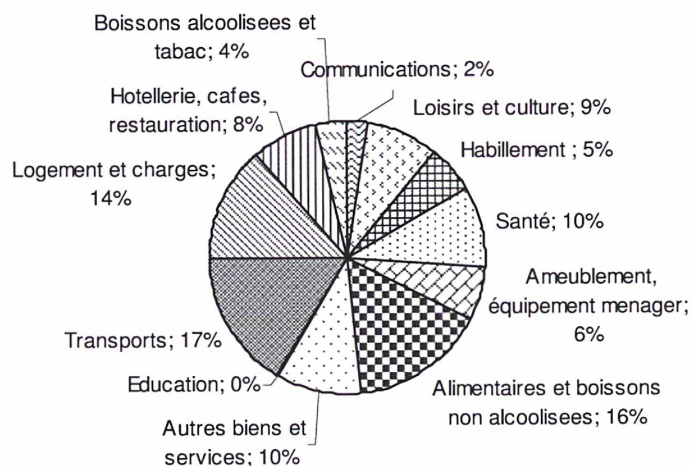


Figure 3 : Poids des 12 fonctions dans l'indice des prix à la consommation 2007 (données INSEE)

Grâce à des enquêtes, des publications professionnelles sectorielles (par exemple les revues des artisans bouchers), l'INSEE segmente la consommation des Français, en allant de plus en plus dans le détail. Il en résulte une organisation hiérarchisée en de nombreux niveaux, illustrée par les exemples suivants :

12 fonctions	01 – Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
37 sous-fonctions	011 – Produits alimentaires
86 regroupements	0012 – Viandes
161 groupes	01121 – Viande de boeuf
305 postes	011211 – Viande de boeuf à rôtir

Cette nomenclature est cohérente avec la nomenclature internationale CIOPOP (Classification of Individual Consumption by Purpose) qui permet de structurer de manière similaire les indices de prix de chaque pays et faciliter ainsi les comparaisons internationales. La consommation des ménages se trouve donc découpée en 305 postes, qui ont chacun un poids représentant leur part dans la dépense totale de consommation.

Les postes fournissent une segmentation exhaustive de la consommation française.

Par la suite, comme l'INSEE ne peut pas envisager de relever les prix de chaque bien ou service vendu sur le territoire, il faut échantillonner, c'est-à-dire faire des choix que l'on essaye de faire aussi représentatifs que possible.

A partir de ces 305 postes, on définit donc un peu plus de 1000 « variétés », qui sont des biens ou des services « génériques ». Par exemple, le poste « desserts lactés frais » peut être représenté par les variétés « yaourts aux fruits », « crèmes dessert » ou « yaourts nature façon bulgare ». Le nombre de variétés par poste est d'autant plus important que le poste représente une plus grosse part de la consommation des ménages. Les variétés choisies doivent représenter la plus grosse part de la consommation du poste et les prix doivent être faciles à relever sur le territoire (on évite les biens ou services rares).

Enfin a lieu la répartition territoriale des points de relevés : les villes sont choisies sur tout le territoire national afin de respecter la proportion de population habitant dans les métropoles, les villes moyennes et les zones rurales. De même, les types de points de vente (épiceries, supérettes, supermarchés, hypermarchés, maxi-discompteurs, etc.) sont sélectionnés dans les mêmes proportions que leurs parts de marché réelles.

Ce processus méticuleux conduit à la définition de quelque 200 000 « produits », qui correspondent à un bien ou service dans un lieu de vente déterminé, par exemple le pack de 16 yaourts aux fruits de la marque Yoplait au magasin Leclerc centre-ville de Brest.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Afin d'éviter que les distributeurs ne maintiennent artificiellement bas les produits du panier de l'INSEE, les variétés, et à plus forte raison les produits choisis par les bureaux régionaux de l'INSEE sont gardé secrets.

Les enquêteurs de l'INSEE relèvent le prix de ces 200 000 produits sur le terrain tous les mois, le plus discrètement possible, en tenant compte des promotions et des ristournes affichées. On obtient ainsi des séries de prix, dont on extrait des micro-indices (un par produit) qui sont agrégés au sein des variétés puis des postes. L'IPC provient de la moyenne pondérée des différents postes.

On obtient ainsi l'indice du prix du panier pour chaque mois, qui est publié au Journal officiel.

Le changement d'année

Afin que l'indice représente toujours la consommation réelle des Français, le panier est modifié tous les ans en décembre afin d'en retirer les biens et services obsolètes et d'y inclure tous ceux qui ont fait leur apparition. Le poids des postes et la composition exacte du panier (variétés, produits) sont établis pour l'année à venir, au vu des données de la consommation de l'année qui vient de s'écouler. Le prix d'un panier donné est donc mesuré de décembre à décembre.

Pour passer d'une année à l'autre, on « chaîne », c'est-à-dire que l'on fait partir l'indice du nouveau panier au niveau atteint par le précédent à la fin de l'année. C'est ce qu'on appelle des « indices de Laspeyre chaînés annuellement ». Ce système permet d'assurer la continuité de la série statistique alors même que le contenu de l'indice s'adapte aux évolutions de consommation.

6. UTILISATIONS DE L'IPC

L'indice des prix à la consommation a tout d'abord des utilisations macroéconomiques.

C'est un des indicateurs que la Banque centrale européenne suit mensuellement afin de prendre en compte l'évolution des prix à court terme et de mettre en œuvre sa mission prioritaire, qui est la lutte contre l'inflation. Elle le fait par le moyen de son taux directeur.

L'enquête sous-jacente au calcul de l'indice de prix à la consommation est également utilisée pour le calcul de la croissance du produit intérieur brut (PIB) français. Afin d'obtenir la croissance « réelle », il faut en effet faire la différence entre l'augmentation de chiffres due aux augmentations de volume d'activité et celle due à l'augmentation des prix à qualité ou volume constant, qui n'est autre que l'inflation. Pour chaque secteur d'activité, on corrige donc la croissance mesurée par l'inflation sectorielle mesurée par les relevés INSEE et cela permet de reconstituer la croissance réelle du PIB du pays.

L'IPC est donc un indicateur macroéconomique et la manière dont il est calculé vise à lui permettre de remplir ces deux missions techniques (inflation de court terme et partage prix/volume de la croissance). Ce n'est donc pas un outil qui a été pensé pour des usages personnels ou microéconomiques.

Néanmoins, on constate que de très nombreuses personnes et entreprises voient leurs revenus liés d'une manière ou d'une autre à la valeur de cet indice.

Tout d'abord, le SMIC est revalorisé tous les ans au 1er juillet. Il augmente de l'inflation plus la moitié des gains de pouvoir d'achat d'un ménage ouvrier. On dit que le gouvernement donne un « coup de pouce » quand il accorde plus que cette revalorisation légale.

Par ailleurs, les retraites du régime général sont indexées sur l'IPC depuis la réforme Balladur de 1993 et cette indexation est effective depuis 2003. Suite aux négociations de novembre 2007, la plupart des régimes spéciaux devraient passer à ce système au 1er janvier 2009.

Depuis la loi pour le pouvoir d'achat du 8 février 2008, l'indice de revalorisation des loyers (IRL), qui limite la hausse de loyer exigible par le propriétaire du logement d'une année sur l'autre, suit également l'inflation. Notons que cette indexation est discutable car elle a pour effet de déconnecter totalement les revenus locatifs des propriétaires du coût de la construction et pourrait dissuader l'investissement locatif. Elle est également une prime à l'immobilité puisqu'une personne qui reste dans son logement est assurée d'une augmentation très modérée de son loyer alors qu'une personne qui déménage peut subir de plein fouet la hausse brutale qui a été contenue jusqu'au départ du locataire précédent.

Enfin, l'IPC apparaît également dans les contrats privés, et d'une manière générale, la tentation est grande de s'en servir pour indexer tout ce qui n'est pas indexé par ailleurs.

Malgré la suppression de l'échelle mobile des salaires en 1982, l'inflation demeure la référence dont se servent les salariés pour justifier leurs demandes d'augmentations. Le fait que le salaire du travail puisse augmenter moins vite que l'inflation, donc baisser en « euro constant », est en effet ressenti comme une profonde injustice sociale.

Il est ainsi fait un usage intensif, à titre quasiment privé, d'un indice dont le but se veut résolument macroéconomique. Et, comme nous l'avons vu, les revenus de nombreuses personnes dépendent directement du niveau de l'indice.

Accuser l'INSEE de sous-estimer l'inflation, c'est donc parfois une façon de revendiquer plus de revenus.

Comment mesure-t-on le pouvoir d'achat et l'inflation ?

Nous avons donc résumé la définition et le mode de calcul de l'IPC. Celui-ci nous semble fiable et robuste et il est indéniable que l'IPC ne mérite pas l'excès d'indignité dont les politiques et l'opinion populaire l'accablent. Malgré tout, de nombreuses raisons peuvent concourir à donner aux individus une perception différente de l'inflation.

Chapitre 2.

Une mesure rigoureuse du pouvoir d'achat confrontée à des perceptions diverses

« Tout augmente, ma bonne dame, tout augmente »

Dicton populaire

1. L'INTROUVABLE MOYENNE

Tout d'abord, il nous faut réaliser que le « Français moyen » n'existe pas : les moyennes agrègent les situations individuelles mais, lorsqu'il y a une forte dispersion des situations, elles ne représentent personne.

Le loyer compte ainsi pour 6 % dans l'indice des prix à la consommation (IPC), il s'agit d'une moyenne entre les propriétaires, pour qui il vaut 0 %, et les locataires, pour qui cette valeur dépasse souvent 20 % du revenu.

Un autre exemple : quand un chômeur retrouve un emploi, cela fait un gros gain de pouvoir d'achat pour lui, c'est compté dans l'augmentation générale de pouvoir d'achat mais son voisin salarié, qui est resté dans son emploi, n'y gagne rien.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

En 2006 puis en 2007, le chômage a beaucoup baissé et ce phénomène a représenté la moitié des gains de pouvoir d'achat des ménages français.

2. L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION NE MESURE QUE... LES PRIX... A LA CONSOMMATION

Dans la méthodologie de calcul de l'indice des prix à la consommation présentée plus haut, le point qui prête le plus à critique est « l'effet qualité »⁶.

L'inflation est par définition l'évolution des prix à qualité constante. Lorsqu'un produit change, et est remplacé par un produit similaire, mais de plus grande capacité ou de meilleure qualité, la hausse de prix peut être décomposée en deux parties : la juste rémunération de la qualité additionnelle d'une part, et une inflation pure d'autre part. Toute la difficulté pour le statisticien sera de cerner l'une et l'autre composante de l'augmentation. Si la qualité augmente alors que le prix à l'étiquette reste le même, cela signifie que le « prix réel » baisse, car « on en a plus pour son argent ». C'est comme cela que sont traités par exemple les ordinateurs, dont la puissance augmente constamment. Leur prix dans l'indice a diminué annuellement de 11% entre 2004 et 2006, ce qui ne se voit pas sur l'étiquette.

Ce que le consommateur ne comprend pas, c'est que, souvent, le prix baisse, compte tenu de l'effet qualité, alors que la dépense reste constante ou augmente. C'est le paradoxe du téléviseur : lorsqu'un ménage décide de choisir un écran plat deux fois plus cher qu'un écran cathodique, ce n'est logiquement pas compté comme une hausse de prix. La série de prix pour les écrans plats est en baisse, de même que

⁶ Il existe d'autres effets qualité que celui présenté dans ce paragraphe, plus techniques, mais leur influence reste faible sur l'IPC. [Gue04]

celle des écrans cathodiques, qui sont liquidés à bas prix quand ils ne sont pas mis au rebut. On observe donc une baisse des prix des téléviseurs dans l'IPC alors même que la dépense des ménages est en hausse. L'IPC est donc bien un indice de prix, et non un indice de dépenses.

Enfin, acheter son logement est considéré par la comptabilité nationale comme un investissement dans du patrimoine et ne relève pas de la consommation. Le remboursement de capital n'est donc pas compté dans la mesure du pouvoir d'achat, seuls les remboursements d'intérêts le sont. L'IPC ne reflète donc pas la hausse récente des prix d'acquisition dans l'immobilier car telle n'est pas sa vocation. C'est là une dépense des ménages qui n'est pas du tout mesurée par l'inflation.

La plupart des critiques à l'égard de la méthodologie mise en œuvre par l'INSEE tiennent donc à ce que cet indice ne mesure que les prix, et pas la modification du volume ou de la qualité de notre consommation, pas plus que nos investissements.

Plusieurs autres raisons, d'ordre plus perceptif, peuvent expliquer le décalage persistant entre le ressenti des Français et les chiffres officiels.

3. LE SENTIMENT DES FRANÇAIS TIENT EN PARTIE A DES BIAIS PERCEPTIFS

L'euro

Tous les sondages montrent que les Français accusent l'euro de tous les maux, et en particulier celui de faire accélérer l'inflation. Ce sentiment est d'ailleurs partagé par les Allemands [Bra06] et les Italiens [Pot04].

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Combien vaut un euro ? Naturellement, 6,56 francs... Ce chiffre, que nous utilisons encore tous, est à présent tout à fait faux, puisque nous avons eu 15 % d'inflation depuis 2001 ! En convertissant en francs d'il y a 8 ans, on constate une hausse, qui n'est bien souvent que le résultat de l'inflation régulière et « maîtrisée » de ces dernières années. Il faudrait en effet plutôt compter aujourd'hui 5,6 francs de 2001 pour 1 euro de 2008 ! Si donc l'opinion publique estime que « depuis l'euro, tout augmente », il est à craindre que ce sentiment ne fasse que s'aggraver dans les années à venir !

A la décharge du calculateur malheureux, il faut bien admettre néanmoins qu'un certain nombre de produits bien visibles ont augmenté lors du passage à l'euro : le café, la baguette, le menu des restaurants, etc. Par ailleurs, les commerçants ont adopté de nouveaux prix psychologiques, plus élevés que les prix en francs, on est ainsi passé de 50 F à 10 euros, de 100 F à 20 euros.

Ce sentiment de méfiance vis-à-vis de l'euro date de l'introduction de la nouvelle monnaie. Le gouvernement avait sommé la grande distribution d'être sage lors du changement de devise. En effet, en janvier 2002, les prix ont été parfaitement stables (voir graphique ci-dessous) mais, à regarder de plus près l'évolution des prix dans ce secteur, on a pu constater des hausses « préventives » 6 mois avant le passage à l'euro, qui ont produit un pic d'inflation cette année là. L'effet de ces hausses a cependant été partiellement annulé lors des accords passés par le ministère de l'Économie en 2004 avec les distributeurs, en leur permettant de rétrocéder au consommateur une partie de leurs marges arrière. Le passage à l'euro a donc effectivement produit une poussée inflationniste ponctuelle en 2001, dont les effets ont été néanmoins contenus.

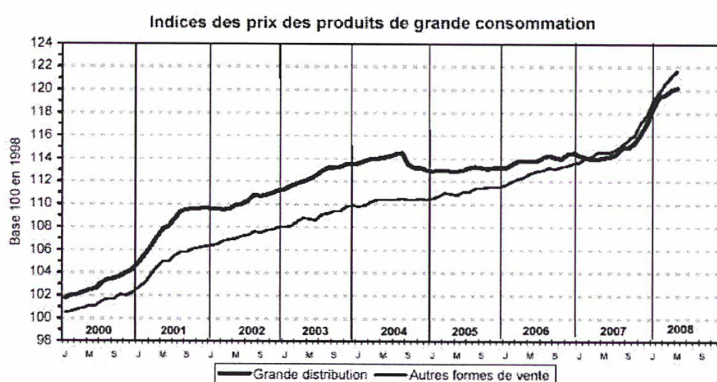


Figure 4 : Évolution comparée du niveau des prix dans la grande distribution et dans les autres formes de vente - INSEE

On voit ainsi que l'euro ne mérite pas les reproches qu'on lui adresse. Au contraire, l'euro fort favorise actuellement les achats de produits importés, qui constituent une part importante des achats des Français et on n'ose imaginer la facture pétrolière du pays si nous n'étions protégés par la monnaie européenne.

Les dépenses contraintes

Un autre effet de perception concerne les dépenses prélevées sur le compte en banque tous les mois. Celles-ci ont régulièrement augmenté au cours des dernières années : loyer, électricité, gaz, charges, télécommunications, abonnements divers. Ces dépenses sont souvent non compressibles à court terme et rognent les marges de manœuvre budgétaires du mois, elles représentent actuellement 36 % du revenu disponible des ménages.

Nous discuterons ce concept dans la quatrième partie de cette étude mais il est indéniable que ces sommes d'argent, qui ne font « que passer » sur le compte en banque ne sont pas considérées par le consommateur comme un revenu disponible.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Ce que l'on achète souvent augmente plus vite

Comment le consommateur se forme-t-il une idée de l'évolution des prix ? Le tableau ci-dessous présente l'évolution des prix par fonctions de consommation, comparée à l'inflation moyenne.

La courbe continue représente le poids du secteur dans l'indice et les barres pleines montrent l'évolution annuelle moyenne des prix au cours des 10 dernières années pour le secteur concerné. L'inflation s'est établie à 1,6% par an en moyenne.

Evolution des prix 1997 - 2007

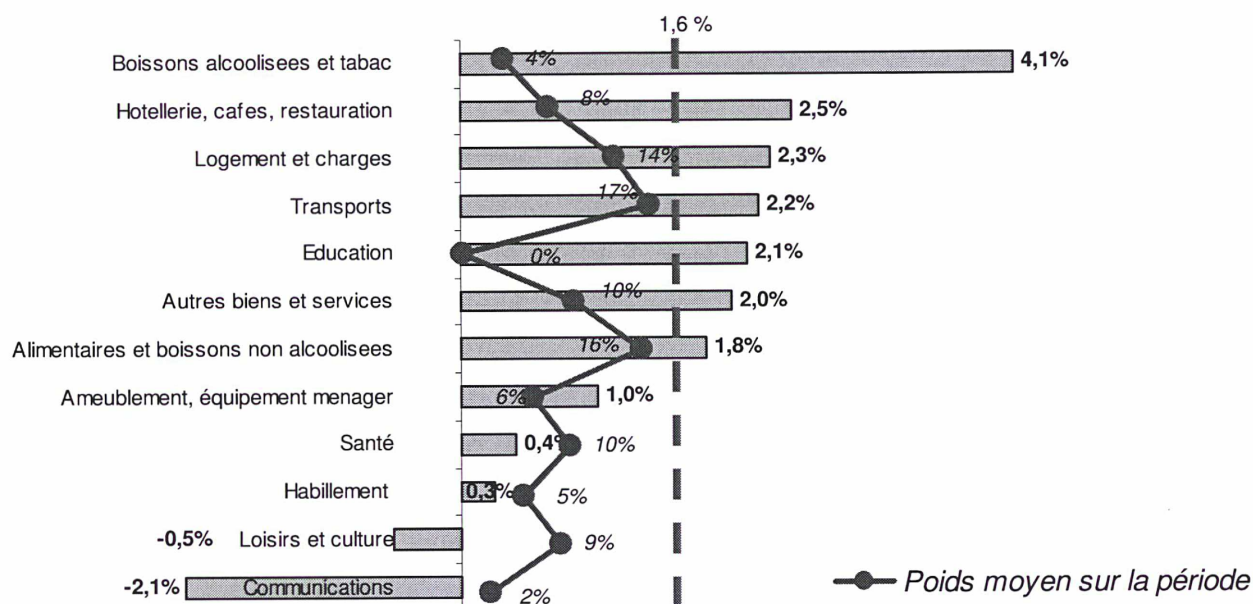


Figure 5 : Évolution des prix de 1997-2007 (moyenne annuelle) par fonction de consommation

On constate que deux tiers des secteurs ont subi une hausse plus forte que l'inflation soit 2,3% en moyenne. Ces biens et services plus « inflationnistes » sont des achats fréquents : alimentaire, tabac, logement et charges, transport. Dans l'esprit des gens, cela amène naturellement à une surestimation de l'inflation.

Le tiers restant est globalement stable en prix sur la période. Les baisses ne sont pas perçues par les ménages : elles concernent pour une bonne partie des dépenses peu fréquentes comme l'habillement et l'ameublement ou bien des secteurs où les dépenses sont paradoxalement en forte augmentation, comme les communications.

Les Français achètent donc fréquemment les biens qui augmentent le plus et augmentent le volume de leurs dépenses dans les biens dont les prix stagnent ou diminuent. Tous les ingrédients sont réunis pour une surestimation de l'inflation.

La société de consommation

On peut enfin noter une augmentation des « vœux d'achat » liée à la diffusion des nouveaux modes de vie, au développement du marketing et à l'avènement de la consommation de masse : tout est accessible, donc tout devrait m'être possible, même acheter l'écran plat que ne m'autorisent pas mes revenus.

Les études du CREDOC montrent d'ailleurs que la diffusion des nouveaux biens de consommation s'est considérablement accélérée depuis les Trente Glorieuses. La classe moyenne attendait alors une dizaine d'années avant d'adopter massivement la télévision ou la chaîne Hi-Fi. De nos jours, un nouveau bien de consommation (téléphone portable, écran plat) se répand en quelques mois dans 75% de la population. Cela signifie donc que toutes les classes sociales consomment peu ou prou les mêmes biens et services ; on comprend que les plus modestes aient du mal à suivre le rythme.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

On s'estime riche ou pauvre par rapport à son entourage, ses voisins, sa famille et ses amis. Dans une société de consommation de masse, toute difficulté à suivre les dernières modes est ressentie comme une intolérable pauvreté. Les classes moyennes actuelles sont plus de 4 fois plus riches que leurs grands-parents, mais souvent beaucoup moins satisfaites de leur sort. Ce paradoxe est étudié avec plus de précision dans certains travaux sur « l'économie du bonheur ».

Par ailleurs, la multiplication des « packages », des promotions, des cartes de fidélité, mais aussi du hard discount brouille l'idée de « juste prix ». Le doute s'instille alors dans l'esprit du consommateur : toute hausse injustifiée devient injustifiable et la frustration prend le nom de « vie chère ».

Enfin, d'une manière générale, nous ressentons beaucoup plus douloureusement une baisse de niveaux de vie qu'une hausse, à laquelle on s'habitue. Dans la situation actuelle de quasi-stagnation, si ceux qui gagnent se taisent et ceux qui perdent se plaignent, on n'entend que le chœur des mal-lotés.

4. LE GATEAU EST PLUS GROS MAIS NOUS SOMMES PLUS NOMBREUX

Cependant, il serait trop facile de rejeter sur la psychologie défaillante du consommateur toute la responsabilité du malentendu.

Quand on lui annonce une augmentation annuelle de pouvoir d'achat de 2,2 % entre 2003 et 2006, il a raison de douter, car il ne s'agit absolument pas là d'un gain de pouvoir d'achat « par personne » !

Le « pouvoir d'achat », objet macroéconomique de la comptabilité nationale, comprend en effet l'ensemble des revenus des ménages. Quand on raisonne en pouvoir d'achat par personne, la progression est beaucoup moins nette. En effet, la population française augmente, le gain individuel est donc moindre. D'autre part, les ménages tendent à se

morceler (personne âgées seules, divorces), ce qui augmente les besoins de consommation pour chaque individu (logement, électroménager). La véritable augmentation de pouvoir d'achat, mesurée par unité de consommation⁷, est de seulement 1,2 %. Ce chiffre est tellement faible que l'amélioration est difficile à constater à court terme, d'autant qu'il ne s'agit que d'une moyenne.

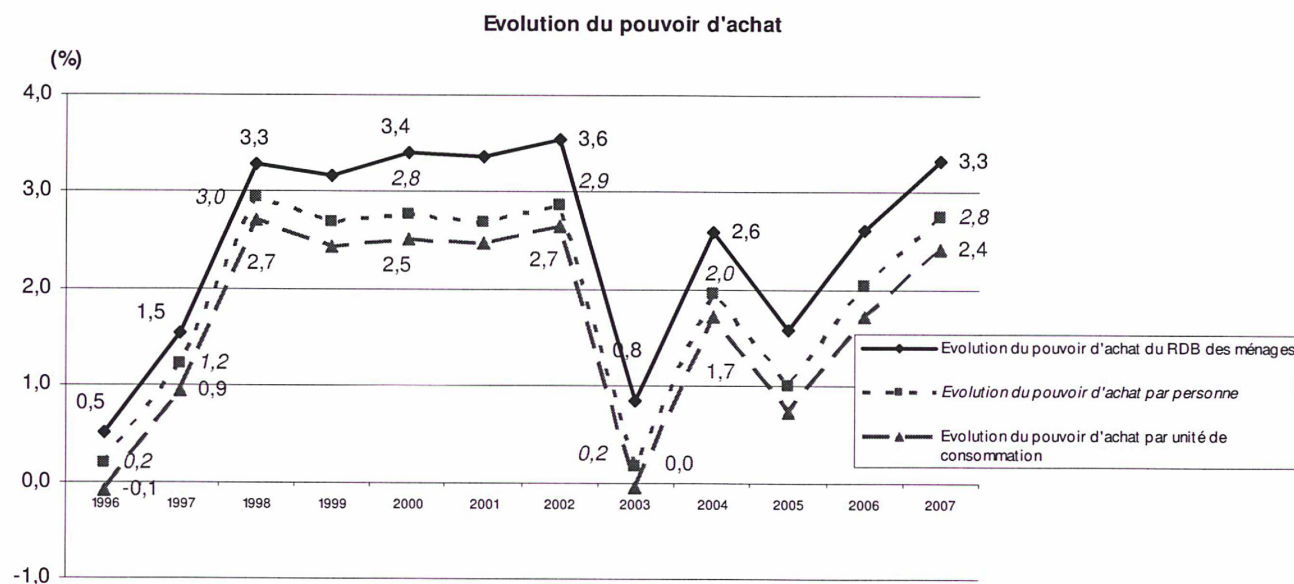


Figure 6 : Augmentations de pouvoir d'achat pour tous les Français, par personne et par unité de consommation

⁷ L'unité de consommation est une manière de compter les gens à l'intérieur d'un ménage afin de montrer les économies qu'ils font en vivant ensemble : le premier adulte vaut 1 unité, le deuxième vaut 0,5 et les enfants de moins de 14 ans valent 0,3.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Afin de dissiper le malentendu, l'INSEE communique depuis 2008 également sur le pouvoir d'achat par unité de consommation. Cependant, les dépêches d'agences de presse et les articles de journaux ne reprennent que le chiffre le plus élevé, c'est-à-dire le gain de pouvoir d'achat global, et s'émeuvent à longueur de colonne de la déconnexion des chiffres de la « statistique officielle ».

5. L'IPC EST LE COUPABLE IDEAL MAIS LA VERITE EST AILLEURS

En conclusion de cette étude sur la mesure du pouvoir d'achat et de l'inflation, nous aimerions rappeler que la plupart des acteurs que nous avons pu rencontrer ont souligné la rigueur et le sérieux des relevés de l'INSEE. L'étude de sa méthodologie de calcul nous a également convaincus de la fiabilité de l'indice des prix à la consommation pour mesurer l'inflation.

Nous avons également pu lister un certain nombre de phénomènes (effets de moyenne, d'agrégation, pertes de repères dus à l'euro, société de consommation et matraquage marketing, achats fréquents des articles les plus inflationnistes) qui conduisent naturellement les citoyens à surestimer l'inflation et à douter de la fiabilité de l'IPC. [Cni03]

Il ne s'agit donc pas de changer la méthode de calcul par démagogie mais, afin de faire preuve de pédagogie, il serait souhaitable d'afficher à côté de cet indice de prix des indicateurs synthétiques sur les évolutions de l'immobilier, qui échappent largement au cadre de l'IPC mais qui a un fort impact sur les budgets familiaux. On pourrait ainsi, en plus de l'IPC, publier un nombre restreint d'indicateurs prenant en compte le marché immobilier, tels que :

- un indice du « pouvoir d'investissement » en m² pour un ménage, dans le neuf et dans l'ancien

- la somme totale allouée mensuellement au remboursement des emprunts immobiliers⁸.

Cependant, il importe de garder une certaine mesure dans la publication des indices. Les deux rapports consacrés à la mesure du pouvoir d'achat qui ont été rendus en 2007-2008 (Rapport Moati-Rochefort pour le Conseil d'analyse économique [Moa07] et rapport Quinet pour le ministre de l'Économie [Fer08]) proposent de résoudre l'incompréhension des citoyens en augmentant excessivement le nombre d'indicateurs, en suivant des panels de consommateurs et en créant de nouvelles bases de données statistiques pour avoir une description plus exhaustive du monde.

En un an d'études sur le sujet de l'inflation et du pouvoir d'achat, nous avons pu prendre la mesure de la masse de données déjà disponibles, notamment sur le site internet de l'INSEE⁹. Nous n'avons pas réussi à épuiser ainsi les informations qui sont accessibles à tous les citoyens. Il nous semble donc que la priorité n'est pas de densifier encore cette foule de chiffres : multiplier le nombre de rétroviseurs ne permet pas forcément de rester sur la route.

De façon générale, nous avons pu constater que l'inflation est restée maîtrisée, du moins jusqu'en 2007 : l'important n'est-il alors pas de savoir si les revenus ont suivi cette dynamique ?

⁸ ramenée au nombre d'unités de consommation, afin d'annuler les effets démographiques qui affectent la somme totale.

⁹ www.insee.fr

Chapitre 3.

Le pouvoir d'achat :

Qui gagne ? Qui perd ?

« Les statistiques des revenus nous mettent en présence d'une forêt de chiffres, fort mal exploitée par les économistes, qui, presque tous, préfèrent dissserter sur les prix que de les observer. »

Jean Fourastié, économiste

Nous avons constaté que le débat sur le pouvoir d'achat a toujours tendance à se focaliser sur les mouvements des prix, ignorant la question des revenus.

Il faut pourtant prendre le temps de s'arrêter sur le graphique suivant. On y voit les évolutions annuelles du pouvoir d'achat, du revenu disponible brut des ménages et de l'indice de prix de leur dépense de consommation depuis une dizaine d'années. Jusqu'en 2007 – nous ne commenterons pas à chaud la poussée d'inflation de 2008 – la courbe de l'inflation reste très stable et les évolutions du pouvoir d'achat sont presque uniquement déterminées par celles des revenus des ménages.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

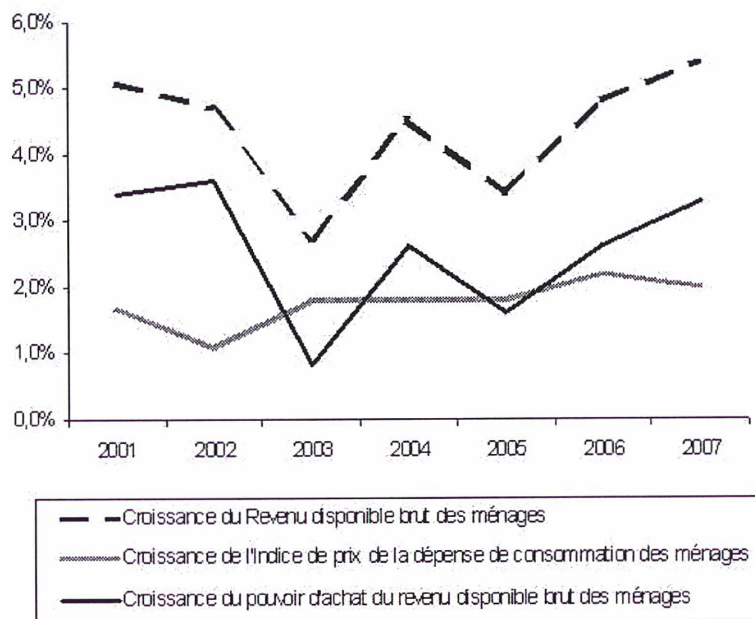


Figure 7 : Évolutions comparées des revenus, des prix et du pouvoir d'achat

Pour comprendre l'évolution du pouvoir d'achat, qui n'est rien d'autre que l'évolution du revenu corrigée de celle des prix, il faut donc arrêter de braquer le projecteur uniquement sur les prix et s'intéresser à l'évolution des revenus.

1. LE POUVOIR D'ACHAT AUGMENTE, MAIS MOINS VITE

Le premier constat à faire est celui de la hausse ininterrompue du pouvoir d'achat par habitant au cours des trente dernières années, ce que montre le graphique suivant. Même pendant les dernières années, où la grogne sur le sujet s'est renforcée, ce pouvoir d'achat n'a pas cessé de progresser.

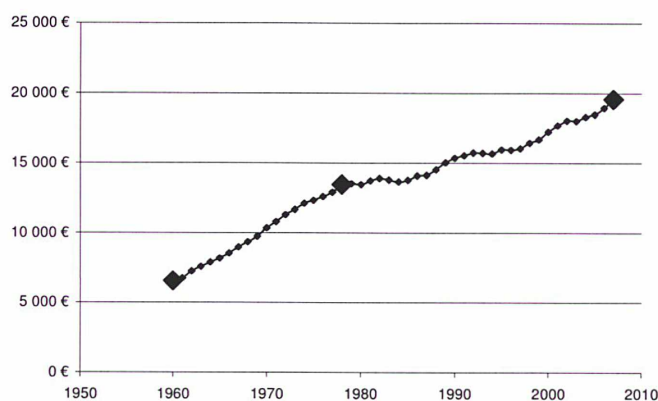


Figure 8 : Évolution du pouvoir d'achat (revenu moyen en euros constants)

En revanche le rythme de progression s'est clairement ralenti. La croissance annuelle moyenne entre 1978 et 2007 était de +1,3 % par an. Pendant les décennies précédentes, entre 1960 et 1978, le chiffre était de +4,1 % par an. Autrement dit : « c'était mieux avant. »

Cette différence suffit déjà à expliquer le sentiment de stagnation qui fait tant parler aujourd'hui. Ceci dit, cette détérioration ne suffit pas à expliquer la morosité actuelle. En effet, de nos jours, on n'accuse plus le pouvoir d'achat de stagner, mais bien de baisser. Il s'agit donc de poursuivre l'analyse pour expliquer ce paradoxe.

2. GAIN OU PERTE DE POUVOIR D'ACHAT, MAIS DE QUOI PARLE-T-ON DONC ?

Lorsqu'il est question de gain ou de perte de pouvoir d'achat, il convient d'être précis, faute de quoi la discussion peut rapidement tourner au dialogue de sourds. En témoigne le débat de l'hiver 2007-2008 sur la rémunération des fonctionnaires. On y a vu certains y affirmer que celle-ci augmente constamment, d'autres soutenir que le

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

statut du fonctionnaire est en dégradation permanente. Que faut-il croire ?

Le gouvernement a mis en avant l'augmentation conséquente du salaire par fonctionnaire : chaque fonctionnaire coûte de plus en plus cher à l'État. Selon ce point de vue, le pouvoir d'achat moyen des fonctionnaires augmente donc.

Nous pouvons formaliser ce cas particulier : nous avons une population de départ et une population terminale. Les individus qui les composent ne sont pas forcément les mêmes : certains sont de nouveaux embauchés, d'autres sont partis à la retraite, décédés... Pour les figures, nous avons considéré que le monde se partageait en trois niveaux hiérarchiques, différenciés par la couleur du chapeau :

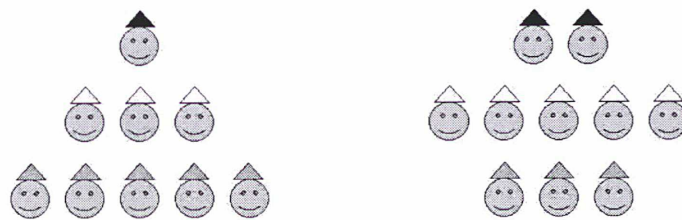


Figure 9 : Populations initiales et finales

Le point de vue du gouvernement dans le débat revient donc à comparer le pouvoir d'achat moyen dans la population initiale et celui dans la population finale. Quoi de plus logique effectivement ?

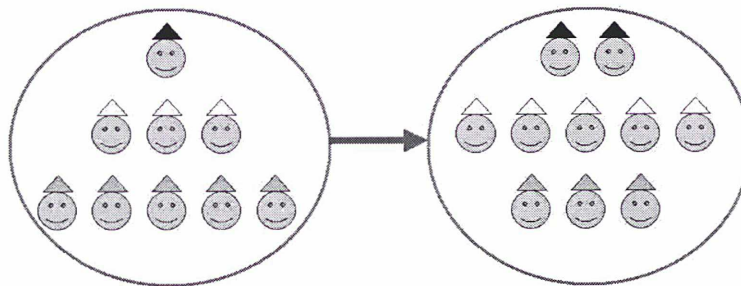


Figure 10 : Évolution du pouvoir d'achat moyen du fonctionnaire, le point de vue de l'État

Mais dans le débat sur la rémunération des fonctionnaires, l'argument de l'augmentation évoquée précédemment n'a pas convaincu les syndicats. Pour cela il faut rappeler comment est calculée la rémunération de base d'un fonctionnaire. En simplifiant, c'est le produit de son niveau indiciaire, qui dépend de son poste et marque sa hiérarchie dans l'échelle salariale, par le point d'indice de la fonction publique. Le point d'indice est revalorisé tous les ans mais cette revalorisation est depuis plusieurs années inférieure à l'inflation. Pour un agent dont le niveau indiciaire ne bouge pas, le pouvoir d'achat diminue d'année en année. Pour tous ces agents – et ils ne sont pas peu nombreux – le pouvoir d'achat baisse tous les ans. Nous avons là une deuxième façon de voir les évolutions de pouvoir d'achat : en suivant les individus un à un. Ce point de vue est finalement tout aussi légitime dans le débat !

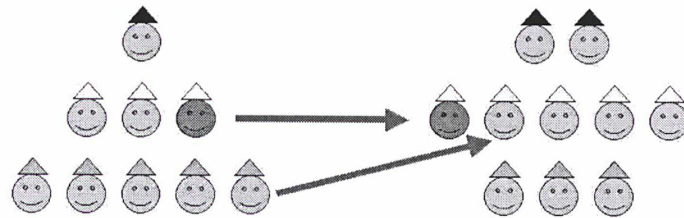


Figure 11 : Évolution du pouvoir d'achat individuel, le point de vue des agents

Face à cela, le gouvernement a inventé un dispositif, avec un objectif simple et clair : aucun agent de la fonction publique ne doit perdre de pouvoir d'achat. C'est ce qu'on appelle la « garantie individuelle du pouvoir d'achat ». Cela fonctionne de la façon suivante : tout agent qui aurait perdu du pouvoir d'achat sur les quatre dernières années se verra

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

attribuer une prime, de sorte à compenser cette perte. Ainsi, si l'on suit les agents un à un et que l'on regarde l'évolution de leur situation avant l'application du dispositif, ou bien ils auront gagné du pouvoir d'achat, ou bien ils en auront perdu mais le dispositif compensera cette perte. Donc plus personne ne perd, mais comment expliquer alors que les syndicats ne soient pas satisfaits ?

C'est l'occasion d'introduire la troisième façon de regarder le pouvoir d'achat : le pouvoir d'achat d'un statut, d'un poste, d'une qualification. Il s'agit de regarder ce que rapporte un emploi donné à deux dates différentes. De ce point de vue, la hausse du point d'indice inférieure à l'inflation fait que cette rémunération est en baisse. Autrement dit, à poste donné, on gagne moins qu'avant. Cela est particulièrement ressenti par les jeunes nouvellement embauchés. Voici ce que cela donne, en graphique :

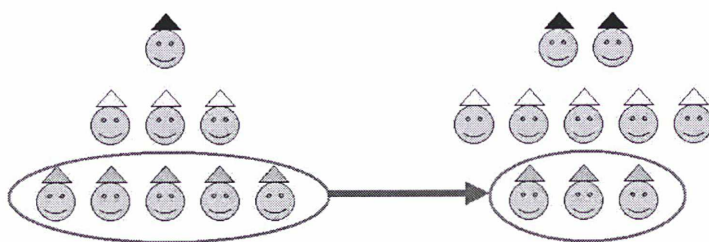


Figure 12 : Évolution du pouvoir d'achat pour un poste donné

Pour résumer ces considérations, pour considérer « l'évolution des revenus », il faut au moins être attentif à trois aspects :

1. l'évolution du revenu moyen de la population considérée
2. l'évolution du revenu des gens que l'on suit individuellement
3. l'évolution du revenu que l'on perçoit pour un emploi, un niveau de qualification, un statut donné

En effet à partir d'une même situation, on arrive selon des points de vue différents à des conclusions différentes, optimistes ou pessimistes.

Pour les prix, il n'était pas nécessaire d'entrer dans de telles distinctions : les choses sont assez simples, au moins au premier abord. En première approximation, on peut bien suivre les prix des produits car on peut les identifier de façon précise ; et même si les ménages français ont des consommations qui peuvent varier, le panier qui sert de base à l'IPC n'est indifférent à aucun Français. En fin de compte, lorsque l'on dit que « les prix ont monté de 3 % », « les prix ont baissé de 2 % », cela représente quelque chose de concret pour les gens, en dépit des décalages de perception qui peuvent néanmoins exister.

En revanche, une « augmentation des revenus de 2 % sur un an » ne représente rien pour un Français pris individuellement. Pour préciser le diagnostic d'un pouvoir d'achat qui augmente sans que les Français le voient, c'est sur cette piste des revenus qu'il faut creuser, en tentant de voir plus clair dans ce que les « revenus » recouvrent. C'est ce que nous allons faire, en regardant de plus près le sort d'un certain nombre de catégories de Français, ce qui nous permettra de préciser notre constat initial (le pouvoir d'achat augmente lentement mais sûrement).

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

3. SALAIRES ET RETRAITES : DES EVOLUTIONS EN DEMI-TEINTE

Le pouvoir d'achat des salariés stagne... en moyenne !

On peut en effet trouver des éléments plus négatifs sur la situation des Français. C'est en particulier marqué lorsqu'on s'intéresse aux salaires. Une étude de l'INSEE [Aeb07] nous a beaucoup frappés. Sa conclusion est la suivante :

'Le revenu salarial annuel n'a, depuis le début des années 1980, pas évolué en euros constants.'

Nous avons d'abord eu du mal à croire à un tel résultat. Dans un pays comme la France, en croissance économique ininterrompue sauf à de très rares exceptions, le salaire pourrait stagner sur longue période ? Impossible ! Et pourtant....

Le graphique de la figure 13 permet de visualiser ce constat¹⁰. La tendance générale est bien celle d'une stagnation¹¹.

¹⁰ Notre interlocuteur à l'INSEE nous indique que les données des toutes dernières années du graphique sont sujettes à caution suite à un traitement statistique « insatisfaisant ».

¹¹ Il s'agit d'une stagnation du « revenu salarial », dont on précisera ultérieurement la définition exacte.

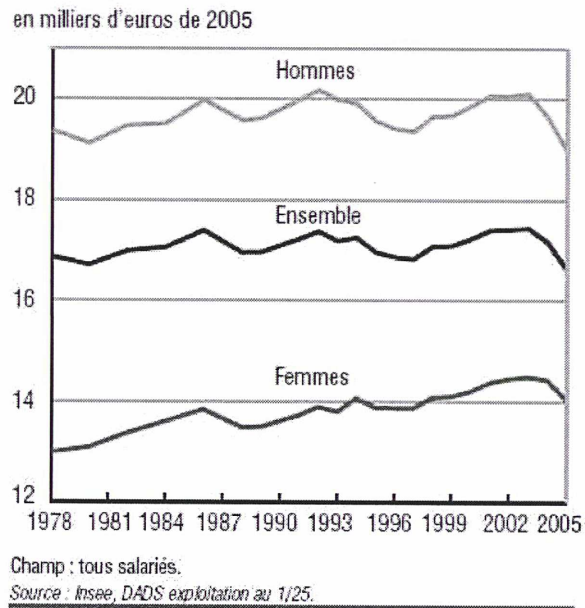


Figure 13 : Évolution du revenu salarial moyen [Aeb07]

Comment comprendre ce résultat lorsqu'on sait que la croissance du pouvoir d'achat était de 1,3 % par an entre 1978 et 2007 ?

Pour cela, il est utile de faire un détour par les données que met à disposition l'INSEE dans le cadre de la Comptabilité nationale. Nous présentons cette analyse sur le graphique suivant, où les évolutions dans le temps sont toutes corrigées de l'inflation.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

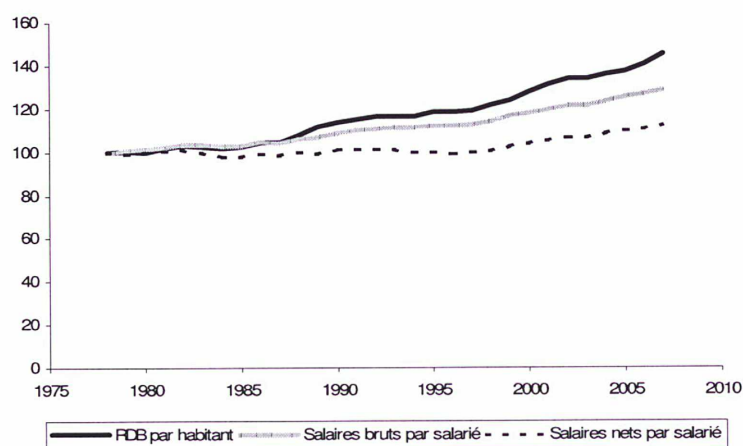


Figure 14 : Évolution du RDB, du salaire brut et du salaire net en euros constants

Entre 1978 et 2007, le pouvoir d'achat par tête (RDB par habitant) a en moyenne gagné 1,3 % par an. La croissance réelle du PIB, corrigée de l'effet démographique, est de 1,4% sur la même période. Il ne semble donc pas a priori que les Français soient volés. Ils récoltent les fruits de la croissance, qui est malheureusement faible ! Si l'on ne considère que les salaires, on obtient des évolutions bien moins favorables. Le salaire brut par salarié n'a augmenté que de 0,9 % par an sur cette période. Quant au salaire net de tout prélèvement, il a augmenté de 0,4 % par an.

Cet écart de presque 1% par an, entre la croissance du revenu disponible brut et celle du salaire net, est considérable et représente un vrai phénomène. Au cours de ces dernières décennies, la croissance n'aura pas été la même pour tous les Français : il y a eu une déformation de la répartition des revenus.

Ce phénomène n'est pas simple à expliquer car plusieurs causes en sont à l'origine. On peut le décomposer en différentes étapes résumées par le tableau qui suit :

- d'abord, la croissance du PIB par habitant, pourtant faible, est plus élevée que celle de la productivité par salarié car il y a aujourd'hui un peu plus de salariés pour 100 habitants qu'il y a 30 ans ;
- ensuite, la part du PIB consacrée à la rémunération des salariés¹² a légèrement baissé, ce qui correspond à un déplacement du partage travail- capital en faveur du capital ;
- enfin, et c'est le plus marquant des trois effets , une part croissante de la rémunération des salariés est prélevée pour financer la protection sociale et n'apparaît donc pas dans le salaire net.

	Croissance moyenne annuelle (1978 – 2007)
PIB / habitant	+1,4 %
PIB / salarié	+1,1 %
Rémunération des salariés / salarié	+0,9 %
Salaire net / salarié	+0,4 %

Tableau 3 : croissance du PIB et du salaire moyen

Ce chiffre de + 0,4% par an de gain annuel de salaire net est faible mais reste supérieur à la stagnation évoquée auparavant et visible sur le graphique de l'INSEE de la figure 13. Celui-ci présente en fait l'évolution du revenu salarial net d'un salarié. Ce revenu salarial net, c'est l'ensemble des salaires touchés pendant l'année par une personne, quelle que soit la durée qu'elle ait pu travailler pendant l'année. En revanche, les +0,4% de gain annuel moyen s'entendent pour un Français qui a travaillé tout au long de l'année.

La tendance est à la baisse du nombre de jours travaillés par les Français pendant l'année¹³, ce qui explique bien pourquoi le revenu salarial net progresse encore moins vite et est proche de la stagnation.

¹² On entend ici par rémunération des salariés, comme dans la comptabilité nationale, le coût employeur de l'emploi des salariés : c'est donc la somme du salaire net, des cotisations salariales et des cotisations patronales.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

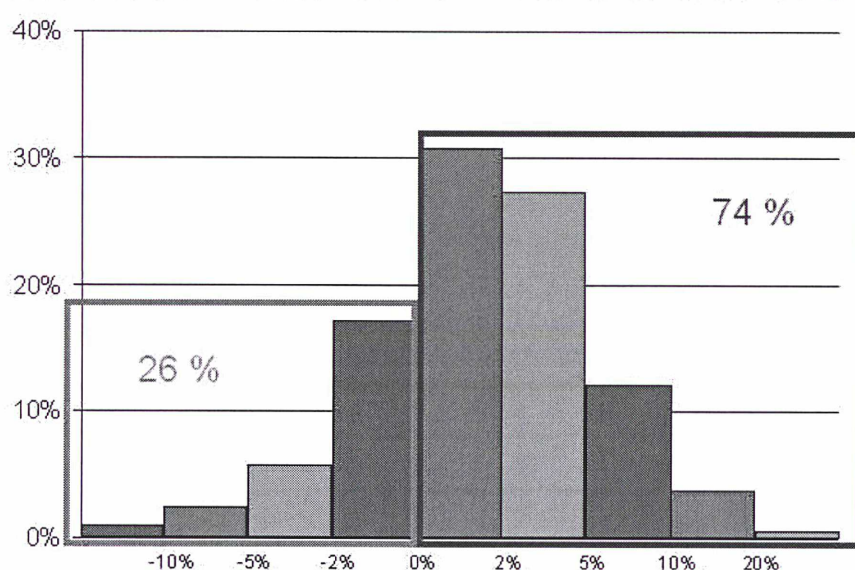
Ainsi, le salaire moyen n'a que très peu augmenté ces dernières années, et bien moins que le pouvoir d'achat moyen. Voilà pour un point de vue, celui de la moyenne.

Si l'on s'intéresse maintenant, selon le deuxième point de vue, aux trajectoires des individus, on se rend compte que ces évolutions des salaires sont très disparates et que les faibles gains affichés par les moyennes ne reflètent pas la diversité des situations. C'est ce que l'on voit sur le graphique suivant : ¹⁴ si 74 % des Français ont vu leur salaire progresser en euros constants entre 2000 et 2005, 26 % ont vu le leur baisser. En revanche, pour certains, les évolutions ont pu être particulièrement favorables, avec par exemple une fraction non négligeable qui a obtenu des gains moyens annuels supérieurs à 10 %.

¹³ Voir encore [Aeb07]. Ceci n'est pas un effet « RTT » : un jour travaillé étant ici un jour où la personne est en possession d'un contrat de travail, les RTT comptent dedans, de même que les week-ends et jours fériés.

¹⁴ Données source : [Ins05]. Le sondage suit les salariés, présents toute l'année, qui travaillaient à la fois à temps complet en 2000 et 2005, éventuellement dans des entreprises différentes.

Augmentation annuelle moyenne de pouvoir d'achat du salaire net (2000-2005)



Champ : Salariés du privé à temps complet présents toute l'année en 2000 et 2005

Figure 15 : Évolution du salaire sur 5 ans pour une cohorte d'individus¹⁵

Ainsi pour les salaires, la situation est la suivante : une certaine morosité en moyenne ; de grandes disparités selon les personnes.

¹⁵ En abscisse, on lit la progression du pouvoir d'achat du salaire ; en ordonnée, on lit quel pourcentage des salariés ont vu leur rémunération suivre une telle progression.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Les retraités gagnent plus mais la pension d'un retraité stagne

Pour les salariés, la situation est donc morose, mais avec de fortes différences selon les individus. Qu'en est-il pour les retraités ?

Là encore, tout va dépendre du point de vue considéré.

En moyenne, il vaut mieux être retraité aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans ! La pension moyenne du retraité a en effet subi une évolution plutôt favorable, puisqu'elle a augmenté de 1,3 % par an en moyenne entre 1988 et 2004¹⁶.

Les retraités sont-ils les grands gagnants ? Prenons un retraité. Ses revenus sont fonction du point de retraite. Ce point de retraite est revalorisé tous les ans, il augmente donc, mais ne fait que suivre l'inflation :

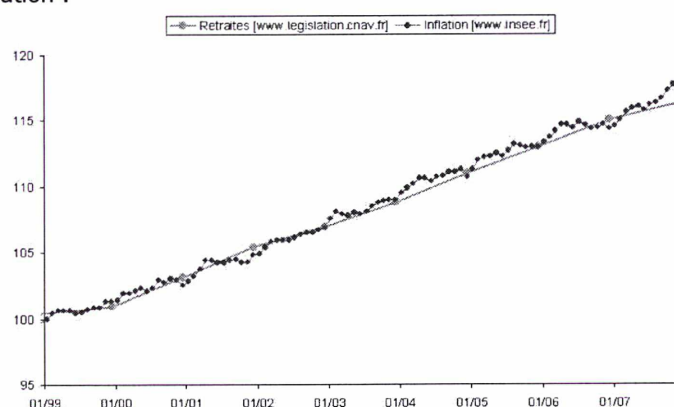


Figure 16 : Évolution de la valeur du point de retraite et de l'inflation

¹⁶ Ce chiffre correspond à l'évolution de l'« avantage principal de droit direct » moyen, dont le champ comprend les retraites principales et complémentaires, mais exclut les pensions de réversion et les majorations pour personnes à charge. Il est à prendre avec précaution car élaboré avec des séries qui ne se rejoignent pas totalement. Les sources utilisées (DREES, Études et résultats : Mes01, Ray03 et Buf07) permettent néanmoins d'avoir une bonne idée de l'évolution.

En fin de compte, il ne reste que ... 0% de gain de pouvoir d'achat par an !

En résumé, il y a donc simultanément une augmentation du niveau de vie moyen des retraités¹⁷ et une stagnation de la pension reçue par chaque retraité.

4. CEUX QUI S'EN SORTENT MIEUX...

Dans les deux cas de catégories examinées, l'évolution est au pire stagnante, au mieux comparable à l'évolution moyenne (environ 1,3 % par an). Mais où sont ceux qui s'en sortent mieux ? Voici quelques pistes.

Au sein de chaque catégorie...

Tout d'abord, au sein de chaque catégorie, il peut exister de grandes différences d'évolutions. Si l'évolution de la pension des retraités est très régulière, celle des salaires, dans le secteur public et surtout dans le secteur privé, peut être importante à l'occasion de changements de fonctions. Comme l'illustre l'histogramme 15, les différences entre les évolutions sont considérables et pour les 15 % de salariés interrogés dans l'enquête qui ont gagné plus de 5% de salaire réel¹⁸ par an, la crise du pouvoir d'achat n'est pas vraiment d'actualité.

Ceci dit, il est possible d'être plus précis et d'isoler des catégories de bénéficiaires relativement bien circonscrites.

¹⁷ Puisque la retraite moyenne versée augmente, ce qui, joint à la dégradation du ratio actifs / retraités, renforce le poids de la charge des retraites.

¹⁸ c'est-à-dire corrigé de l'inflation

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Les bénéficiaires de certains statuts

Au sein du groupe des salariés, pour qui la situation n'a pas été très réjouissante, ceux payés au SMIC (ceux qui l'étaient au début et à la fin, pas ceux qui le sont devenus sans l'être initialement !) ont été gagnants – pourvu bien sûr que leur durée de travail n'ait pas été modifiée, qu'ils ne soient pas passés de temps complet à temps partiel par exemple.

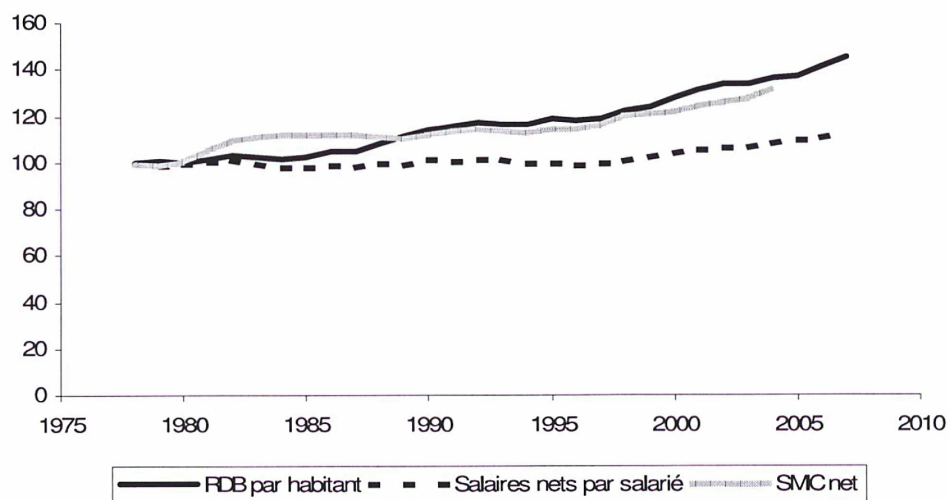


Figure 17 : Évolutions du pouvoir d'achat du SMIC et du salaire net moyen

En effet, le pouvoir d'achat des salariés au SMIC est de toute façon garanti par la loi : la revalorisation annuelle du SMIC ne peut pas être inférieure à l'inflation. Plus encore, cette revalorisation du SMIC doit, en plus de l'inflation, intégrer la moitié du gain de pouvoir d'achat moyen d'un ouvrier. Le gouvernement peut enfin bonifier cette augmentation : c'est le « coup de pouce » au SMIC, qui peut ou non être accordé.

On vérifie bien sur la figure 17 que l'évolution du pouvoir d'achat du SMIC a été en moyenne de +1,1% par an entre 1978 et 2004, bien plus favorable que celle du salaire net moyen (+0,4 % en moyenne par an entre 1978 et 2005).

Les hauts revenus

Une autre catégorie de personnes, très différente, a assurément été gagnante dans les dernières années. Les hauts revenus ont vu leurs revenus augmenter dans des proportions considérables. Ce constat a été fait dans des études [Lan07] utilisant des sources fiscales, qui fournissent des données très précises.

Ces gains, en plus d'être très importants pour les personnes concernées, ne sont pas négligeables lorsqu'on les rapporte à l'économie du pays. Un calcul simple à partir de ces sources montre que, si entre 1998 et 2005, l'intégralité des gains des hauts revenus avait été redistribué à l'ensemble de la population de manière uniforme, chaque Français aurait chaque année bénéficié de 0,2% de hausse supplémentaire de son pouvoir d'achat.

Les assurés sociaux

Les assurés sociaux, c'est-à-dire chacun de nous lorsqu'il tombe malade, qu'il bénéficie de la protection d'un minimum social ou qu'il atteint l'âge de la retraite, sont les vrais gagnants au cours des dernières décennies. Il faut en effet souligner, au risque de répéter des choses souvent entendues, la part croissante des dépenses de protection sociale et des prestations qui leur correspondent. La part des prestations de protection sociale dans le PIB, si elle a connu des fluctuations au cours des vingt-cinq dernières années, a en moyenne augmenté de façon significative, passant de 24,8 % en 1981 à 29,9 % en 2003 [Cau05].

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Ces dépenses sont financées par un poids croissant de prélèvements obligatoires. Une part plus grande de dépenses de protection sociale dans le PIB, cela veut dire moins de pouvoir d'achat direct pour les Français et plus de pouvoir d'achat pour ceux qui bénéficient de cette protection sociale. Sous réserve de bonne gestion, l'augmentation de ces dépenses de protection sociale, principalement les postes « maladie » (santé) et « vieillesse-survie » (retraites) correspond à plus de services rendus : plus de dépenses de santé pour plus de soins ou pour des soins plus lourds auparavant impossibles ; plus de dépenses de retraites correspondant à des retraites plus longues pour le même nombre d'années travaillées.

Ce pouvoir d'achat a ceci de particulier que ceux sur qui il est prélevé n'en sont pas directement les bénéficiaires. Tant que les financeurs d'aujourd'hui peuvent espérer devenir un jour les bénéficiaires, lors d'une maladie ou à l'âge de la retraite, l'équilibre est maintenu car ce qui est perdu sur le salaire est récupéré dans les prestations.

Si les financeurs d'aujourd'hui ont le sentiment que le système de redistribution entrera en crise avant qu'ils aient pu en recevoir des retours, et qu'ils paient aujourd'hui pour ne pas recevoir demain, cela créera un nouveau clivage entre gagnants et perdants, un conflit générationnel.

Des effets de structure

Notons enfin qu'analyser l'évolution du pouvoir d'achat en termes de gagnants et de perdants, comme si les uns devaient compenser les autres, est assez réducteur. Des effets dits « de structure », c'est-à-dire provenant de la modification de la structure de la population, peuvent suffire à expliquer pourquoi les gains annoncés en moyenne ne se retrouvent pas lorsqu'on s'intéresse à chaque catégorie.

Voilà la population par groupe d'âge en 1980 et en 2007 (source : INSEE).

(%)	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans ou plus
1980	30,6	52,4	17,0
2007	24,7	53,9	21,3

Tableau 4 : Comparaison de la structure de la population en 1980 et en 2007

En première approximation, les jeunes sont remplacés par des retraités (5 % de la population passe d'une case à l'autre). Cela a l'effet suivant : au lieu de financer directement les jeunes (leurs enfants), les actifs sont prélevés pour que la collectivité finance les retraités. C'est comme si, pour un actif sur dix (en assimilant, grossièrement, les actifs aux 20-59 ans), la charge d'un jeune était remplacée par celle de la pension d'un retraité. Or un retraité qui vit de manière autonome a des besoins financiers plus élevés qu'un jeune, qui bénéficie de la maison de ses parents. A PIB égal, cette évolution de la structure de la population ponctionne le pouvoir d'achat moyen.

Ceci est à rapprocher du constat déjà fait de la croissance plus faible du pouvoir d'achat lorsqu'on regarde le pouvoir d'achat par unité de consommation et non plus par habitant : remplacer les jeunes par des retraités, c'est plus d'unités de consommation pour la même population, donc moins de pouvoir d'achat par unité de consommation, c'est-à-dire de niveau de vie ressenti.

CONCLUSION : COMPLEXITE DES EVOLUTIONS

Si aucune grande catégorie ne voit son pouvoir d'achat véritablement reculer (même si, à un niveau plus fin, le pouvoir d'achat de certains emplois baisse), les revenus des Français ne suivent pas tous la hausse continue du pouvoir d'achat. Ce qui ressort de cette analyse, c'est que

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

les évolutions sont complexes et qu'une même évolution peut être considérée comme satisfaisante ou non selon le point de vue considéré. Sur ce sujet des revenus, la diversité des séries statistiques disponibles ne suffit d'ailleurs pas toujours pour savoir si, oui ou non, on vit mieux aujourd'hui qu'auparavant.

Chapitre 4.

Les dépenses qui comptent

« Les hommes politiques ne connaissent la misère que par les statistiques, on ne pleure pas devant les chiffres. »

Abbé Pierre

L'évolution du pouvoir d'achat, nous l'avons vu précédemment, résulte de la confrontation de l'évolution des revenus et de l'évolution des dépenses. Les chapitres précédents ont permis d'identifier des perdants et des gagnants, principalement selon la répartition des revenus. Mais, au-delà de cette analyse, il y a aussi des dépenses dont l'évolution semble « faire mal ».

Essayons de regarder de plus près ces dépenses qui comptent vraiment pour de grandes catégories de la population.

Une des grandes idées à la mode pour répondre à cette interrogation consiste à évoquer les « dépenses contraintes ».

1. LES DEPENSES CONTRAINTES

Qu'est-ce qu'une dépense contrainte ? La réponse dépend d'abord de celui à qui vous posez la question. [Acc07]

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Pour certains, ce sont les dépenses juridiquement contraignantes : vous avez signé un contrat dans lequel vous vous engagez à une dépense récurrente et à laquelle vous ne pouvez pas renoncer du jour au lendemain. Ainsi, vous êtes tenu à un préavis de trois mois pour la résiliation d'un bail de location, sauf cas de mutation professionnelle : vous ne pouvez donc pas déménager du jour au lendemain si vous trouvez que votre loyer est devenu trop cher. Plus généralement, certains parlent de dépenses préengagées, ayant à l'esprit toutes les dépenses pour lesquelles on consent un prélèvement direct sur le compte bancaire : frais bancaires, abonnements de téléphonie fixe ou mobile, fournisseurs d'accès à Internet et services de télévision en sont les exemples les plus connus. Cette première définition des dépenses contraintes, par l'engagement juridique, exclut en revanche les dépenses alimentaires.

D'autres acteurs sociaux considèrent que le champ des dépenses contraintes correspond aux dépenses absolument nécessaires pour vivre. L'alimentaire est alors le premier poste impliqué mais le logement et les assurances obligatoires sont aussi concernés. Le problème est alors de définir la limite entre le nécessaire et le superflu. Les syndicats proposent une définition par le consensus social et la détermination historique, sans donner plus de détails sur la méthode. Et pour cause ! Si l'on s'en tient à ce que presque tout le monde considère comme indispensable, la liste est alors ridiculement courte. Il y a toujours un moyen de se passer d'essence, de manger moins et moins bien, de se loger plus petit, plus loin... A l'inverse, si l'on retient tout ce qui est mentionné comme indispensable par tel ou tel groupe d'individus, représentant une frange non négligeable de la population, la liste ainsi obtenue se rapproche bien trop de l'ensemble des dépenses des Français. N'en seraient absents que quelques produits de grand luxe, et encore... J'ai besoin d'essence pour aller travailler, donc d'une voiture, qui doit être assez grande pour toute la famille. Chacun a aussi besoin d'un téléphone portable, d'un ordinateur et d'une connexion à Internet pour ne pas se couper de ses amis... On pourrait chercher une voie moyenne entre ces approches mais, quelle que soit la façon de

déterminer ce qui est absolument indispensable à chacun, le même écueil apparaît invariablement : le superflu d'hier est devenu le nécessaire d'aujourd'hui. Le téléphone portable ou l'accès à Internet doivent-ils maintenant être considérés comme indispensables pour vivre ? La réponse ne fait pas l'unanimité mais parions que ces nouvelles dépenses, réservées à une très faible minorité il y a dix ans, seront considérées comme le standard de vie incontesté dans dix ans. Cette seconde définition des dépenses contraintes, comme les dépenses nécessaires pour vivre, semble donc bien difficile à préciser, d'autant plus qu'il faudrait disposer d'une définition assez stable dans le temps pour pouvoir suivre son évolution, au moins sur quelques années.

Pour dépasser les difficultés mentionnées précédemment, certains experts en économétrie proposent l'introduction de concepts plus scientifiques. Sans entrer dans les détails techniques, disons seulement qu'ils suggèrent d'observer le comportement du consommateur face à une hausse du prix d'un bien ou d'un service. Il s'agit alors de mesurer la diminution de la consommation de ce bien ou de ce service suite à une hausse du prix : c'est ce que l'on appelle l'élasticité-prix [Acc07]. Lorsque la consommation varie peu avec le prix, on considère alors qu'il s'agit d'une dépense contrainte. Cette analyse aboutit à des conclusions proches de ce que suggère le bon sens : les dépenses contractuelles, les transports domicile-travail, une part des dépenses alimentaires sont des dépenses contraintes à court terme. L'analyse montre surtout que le caractère contraint ou non s'apprécie à un niveau très fin de la consommation : il faudrait par exemple distinguer entre le carburant utilisé pour partir en vacances et celui consommé pour aller travailler. D'autre part, le niveau de contrainte dépend de l'horizon de temps considéré, en particulier pour les dépenses contractuelles. Par conséquent, cette approche apporte un éclairage objectif sur la plus ou moins grande liberté de choix du consommateur. En revanche, elle ne nous paraît pas utilisable, du fait de sa grande complexité de mise en œuvre, pour définir un indice des dépenses contraintes.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Les tentatives de définition des dépenses contraintes sont, comme nous venons de le voir, multiples et parfois contradictoires entre elles. Les dépenses contraintes sont donc un concept fourre-tout et très séduisant : il permet de saisir en un seul mot bien des souffrances. Dénonçant implicitement une privation de liberté, il en appelle à l'État pour venir au secours du citoyen victime.

Le concept de dépenses contraintes est donc une bonne description du problème. En fait, chacun y reconnaît la cause du mal comme l'on reconnaît son avenir en lisant l'horoscope du matin. Dans le grand sac des dépenses contraintes, chacun est à même de trouver au moins l'un des maux qui l'affectent.

Malheureusement, pas plus que l'horoscope, le concept de dépenses contraintes n'est d'une grande aide pour trouver des solutions. En effet, les contraintes attachées aux différentes dépenses n'ont rien de commun entre elles. Autant de problèmes différents que de dépenses donc !

Attaquons-nous donc plutôt aux principales dépenses qui se cachent dans ce concept de dépenses contraintes, à savoir : l'alimentaire, l'énergie et le logement.

2. L'ALIMENTAIRE

Une importance symbolique d'abord

En 2007 et encore plus en 2008, la hantise de la valse des étiquettes au supermarché et en particulier dans l'alimentaire s'est installée dans les medias et dans l'opinion publique française. Qu'en est-il vraiment ? Quel est le poids de l'alimentaire dans les dépenses des Français ?

Commençons donc par prendre un peu de recul. Selon les calculs des économistes Jean et Jacqueline Fourastié, une heure de travail d'un ouvrier

permettait en 1700 d'acheter 350g de blé. En 1980, on pouvait avec cette même heure de travail en acheter 20kg. En 2006, on pouvait s'offrir 116kg de blé ! Il y a un mouvement de long terme de hausse du pouvoir d'achat alimentaire : c'est la conséquence directe du progrès technique qui permet de produire toujours plus et pour un coût toujours plus faible.

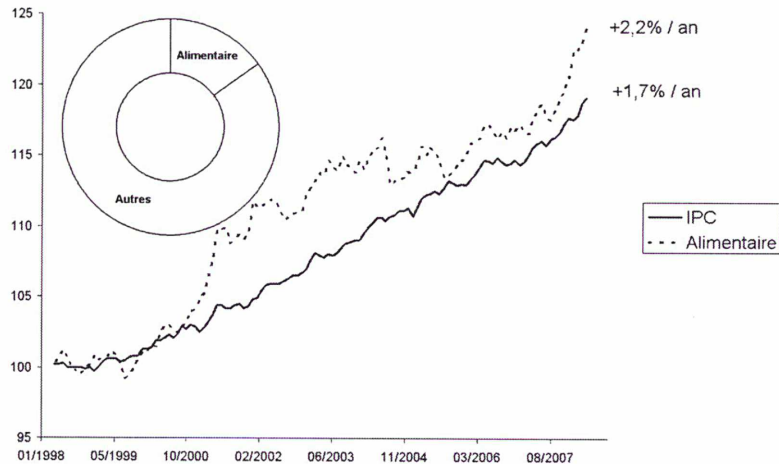


Figure 18 : Évolution des prix alimentaires

Grâce à ce progrès sur longue période, l'alimentaire ne représente plus, de nos jours, que 15% du budget des ménages. Et pour les 20% des Français les plus modestes, ce poste de dépenses reste encore limité, en moyenne, à 17% de leur budget, à peine plus que pour l'ensemble de la population.

Quelle a été l'évolution récente de ces dépenses alimentaires, qui représentent environ un sixième de nos dépenses ? D'avril 1998 à avril 2008, l'inflation sur les produits alimentaires était d'environ 2,2% par an en moyenne, contre 1,7% pour l'ensemble de la consommation. Au cours de la dernière année, d'avril 2007 à avril 2008, l'alimentaire a augmenté de 5,4% contre 3,0% pour l'inflation générale. Il y a donc un phénomène récent, essentiellement concentré sur la dernière année, où

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

les prix des produits alimentaires ont augmenté plus vite que ceux du reste de la consommation. Comme le montre le graphique de la figure 18, on a en fait connu un épisode semblable au milieu de l'année 2001, juste avant le passage à l'euro.

En 2002 comme en 2008, le caractère sacré et symbolique de l'alimentaire a à chaque fois ému l'opinion, qui s'est indignée de ces hausses. Les statistiques officielles reconnaissent, comme en témoigne le graphique, cette valse des étiquettes mais elles reconnaissent tout autant les baisses de 2004 et 2005 dont l'opinion se souvient pourtant moins.

Il est d'ailleurs probable que, dans quelques mois, les prix de certains produits alimentaires connaîtront une accalmie. Mais parions aussi qu'alors les journaux ne titreront pas sur la joie des Français qui peuvent de nouveau se nourrir à bon compte mais qu'au contraire, toute la lumière se déplacera sur certains producteurs, victimes de l'effondrement des prix.

Au-delà du caractère sacré et symbolique, l'alimentaire est également le poste sur lequel les Français arbitrent leur consommation. Lorsqu'une dépense a augmenté au début du mois, il reste mécaniquement moins d'argent pour finir le mois. On achète alors moins à manger, ou de moins bonne qualité, et l'on accuse l'alimentaire d'être trop cher, même si c'est en fait une autre dépense qui est en cause.

La question des hausses alimentaires, en France et pour une très large majorité de Français, a donc pour l'heure une importance toute symbolique, bien plus que financière, dans le budget des ménages.

Cette hausse récente des prix a en fait des causes à la fois françaises et mondiales.

Des causes françaises

La complexité des autorisations administratives pour l'installation de nouveaux magasins, le système des marges arrière, surdéveloppé depuis la loi Galland : tout cela avait commencé à diminuer la concurrence dans la

grande distribution. Les dernières lois, la loi Chatel et la loi LME (de modernisation de l'économie) devraient mettre un terme à ces dérives et surtout empêcher de futures tentations.

On peut d'ailleurs se demander si, comme ce fut le cas en 2001 avant le passage à l'euro, producteurs et distributeurs n'ont pas provoqué des hausses préventives pour se réserver des marges de manoeuvre en prévision d'une éventuelle guerre des prix.

Quand il s'agit de comprendre comment se répartit la marge entre le producteur, la grande marque et le distributeur, c'est l'omerta ! Même les associations de consommateurs n'ont pas accès aux données ! Il faut donc croire que chacun des acteurs gagne suffisamment bien sa vie pour ne pas avoir intérêt à révéler sa marge.

Les mesures prises par le gouvernement doivent, selon les objectifs officiels, permettre une moindre inflation de 0,5% par an pendant 3 ans¹⁹. Ces mesures n'auront donc pas d'effets aussi spectaculaires que le laissait croire le grand « buzz » médiatique auquel se sont livrés les acteurs - notamment Leclerc - en surfant sur la vague du pouvoir d'achat pour faire chacun sa propre publicité.

Symbolique en France, la question des prix des denrées alimentaires est d'abord une question mondiale.

Des causes mondiales

Il y a en fait eu une explosion des prix mondiaux au cours des dernières années, comme le montre le graphique de la figure 19 qui présente les cours du maïs, du blé, du riz et du pétrole de 2000 à 2008. Le cours du blé a augmenté de 250% de l'an 2000 à octobre 2007 et, rien qu'entre avril et octobre 2007, il a doublé.

¹⁹ D'après une interview de Luc Chatel dans le Figaro du 26 mai 2008.

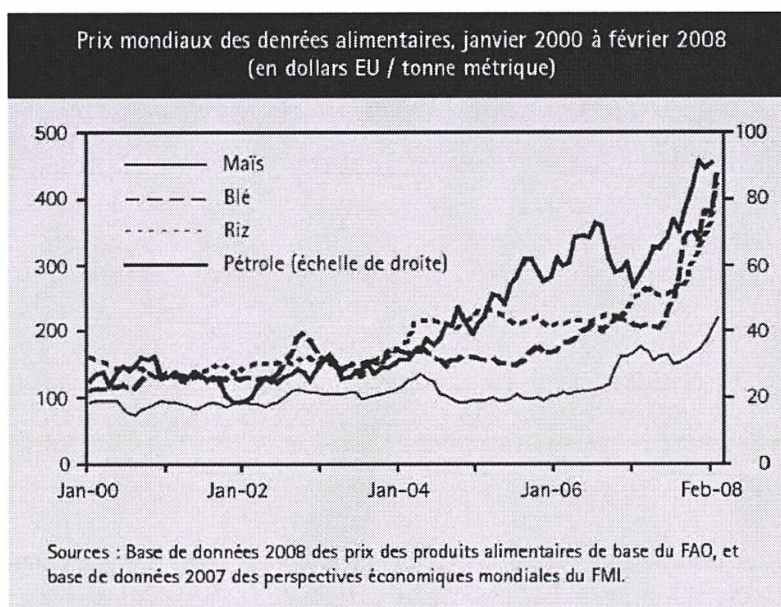


Figure 19 : Prix des principales céréales

Outre la conjonction de mauvaises conditions climatiques, avec notamment des épisodes de sécheresse en divers points de la planète, l'une des racines du problème se trouve aussi dans le développement des agrocarburants. A plus de 100 dollars, les prix du baril de pétrole ont atteint des niveaux record en 2008 et le gouvernement des États-Unis subventionne aujourd'hui ses agriculteurs pour qu'ils cultivent des céréales destinées à la production d'énergie. Les agriculteurs de ce pays se tournent de plus en plus massivement vers la culture destinée aux biocarburants, le maïs en particulier, souvent au détriment du soja ou du blé. En 2008, près de 30 pour cent de la production de maïs ira ainsi à la fabrication d'éthanol plutôt qu'aux marchés de l'alimentation humaine et animale [Bra08]. Ces nouvelles orientations, qui mettent en concurrence l'utilisation des terres pour produire l'alimentation et l'énergie, contribuent de façon significative à la hausse des cours mondiaux.

L'avenir est incertain et personne ne sait aujourd'hui quelle va être l'évolution des prix. A moyen terme cependant, la production peut augmenter en Union européenne et dans quelques autres régions du monde, en utilisant les jachères, ce qui devrait favoriser une détente sur ces marchés.

On a assisté en 2008 à des émeutes de la faim qui semblaient se multiplier à travers le monde. Les hausses récentes peuvent donc difficilement se poursuivre sans mettre en danger de famine une grande partie de la planète. Nous sommes donc d'avis que les hausses de prix spectaculaires intervenues en 2007 et 2008 resteront des mouvements ponctuels et ne constituent pas une tendance durable. A moyen et long terme, le défi reste de nourrir une population mondiale toujours plus nombreuse : le développement et la généralisation de techniques innovantes alliant productivité et respect de l'environnement se fait donc de plus en plus indispensable.

Les prix de l'alimentation sont donc avant tout une menace, non pas tant pour les ménages français que pour ceux des pays les moins avancés de la planète : une hausse supplémentaire des prix mettrait en danger non pas leur confort mais leur subsistance même !

3. L'ENERGIE

Le prix de l'énergie constitue, comme celui des dépenses alimentaires, un sujet d'envergure mondiale et pour lequel chaque mouvement de hausse émeut l'opinion publique française et européenne.

L'envolée des cours du pétrole en 2007 et 2008 est effectivement impressionnante et l'on peut parler de troisième choc pétrolier. Pour établir des comparaisons historiques, il convient de corriger le prix du pétrole de l'inflation : on compare alors des dollars constants. Du milieu des années 80 au début des années 2000, le prix du baril de brut a oscillé autour d'un prix d'environ 25 \$, avec des variations généralement inférieures à 10 \$. En 2008, le prix a atteint des records à 145 \$, ce qui dépasse largement les prix atteints lors des deux derniers chocs pétroliers.

L'impact de ces hausses pour les ménages est notable : elles affectent bien sûr le prix des carburants ainsi que le prix des énergies pour les logements. Mais elles ont aussi un impact indirect pour toutes les industries qui utilisent du pétrole ou de l'énergie. Les coûts de production de ces produits et services, qui incorporent du pétrole ou de l'énergie, sont en hausse, ce qui ne manquera pas d'induire une hausse de leurs prix, avec un certain retard cependant.

Il est bon de rappeler que la force de la monnaie unique, qui s'est considérablement appréciée en 2007 et 2008, a permis d'atténuer cette hausse du pétrole pour les Européens. Il nous faut en effet moins d'euros qu'avant pour acheter les dollars nécessaires à l'achat du pétrole. Les 145 \$ du prix record de juillet 2008 représentent en fait à cette date environ 92 € (au lieu de 111 € en janvier 2007). La hausse du prix du baril de pétrole telle qu'elle affecte les entreprises et les ménages de la zone euro est ainsi moindre qu'en dollars, même si elle reste vertigineuse. Il y a en France suffisamment de détracteurs de la politique de la Banque centrale européenne pour que l'on mentionne ici l'un de ses bienfaits pour les Européens !

Précisons l'impact de la hausse du prix de l'énergie pour les ménages. Les postes carburants d'une part, et énergie pour le logement (qui regroupe électricité, gaz et combustibles) d'autre part, représentent chacun environ 4% du budget des ménages. Sur cette faible part du budget pèse cependant une hausse très rapide : 5,6% d'augmentation annuelle en moyenne sur les 10 dernières années pour les carburants ; 3,1 % pour l'énergie pour le logement, dont la moindre augmentation par rapport aux carburants correspond en fait à la moitié constituée par de l'électricité, qui a peu augmenté sur la période. D'avril 2007 à avril 2008, les prix des carburants²⁰ ont même augmenté de 15% et ceux de l'énergie domestique de 8,9%.

²⁰ Les chiffres fournis ici correspondent bien aux prix taxes comprises.

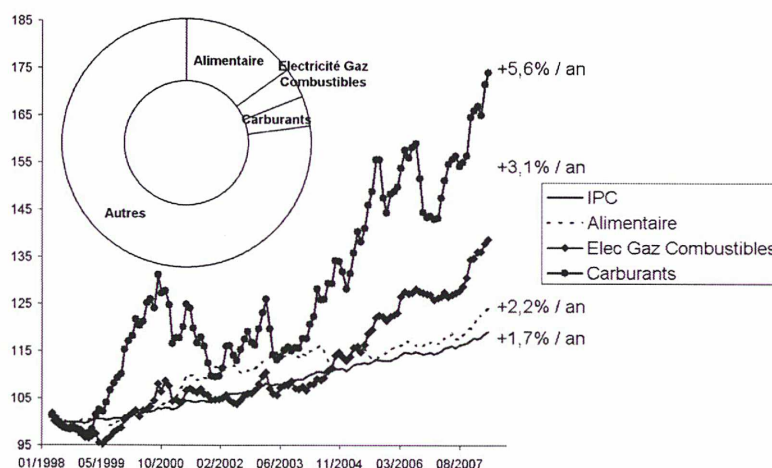


Figure 20 : Évolution du prix de l'énergie comparée à l'inflation

L'impact sur le budget des familles est donc plus important que celui de l'alimentaire, car, bien que concentré sur une part plus petite du budget, il se répète année après année, avec un pic particulier cette année.

Et il ne semble pas que cela doive s'arrêter ! Au fur et à mesure que les ressources pétrolières les plus accessibles s'épuisent, il faut mettre en œuvre des techniques de plus en plus coûteuses pour satisfaire la demande mondiale.

Nous sommes entrés dans un monde d'énergie rare, dans un monde d'énergie de plus en plus rare et donc de plus en plus chère.

Il ne faut donc pas cacher cette vérité aux ménages et il convient donc, même si c'est politiquement difficile, de ne rien faire qui modifierait directement le prix de l'énergie. La meilleure solution reste d'inciter aux économies d'énergie et à l'innovation dans ce domaine. Les ménages doivent être encouragés à choisir des produits et des modes de vie moins

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

consommateurs d'énergie. La hausse des prix de l'énergie constitue en soi une excellente incitation pour chacun à repenser à la façon dont il se déplace, dont il se chauffe et dont il consomme ! Le succès du bonus/malus écologique mis en place par le gouvernement sur l'achat de véhicules neufs montre à quel point les incitations financières peuvent être efficaces pour encourager les choix environnementaux. N'écoutons pas tous ceux qui, par opportunisme politique, suggèrent de diminuer les taxes sur l'énergie ou sur les carburants. Ce serait un pas de plus qui contribuerait à la fois au réchauffement climatique et au déséquilibre de nos finances publiques.

Bien sûr, cela n'exclut pas la mise en place de tarifs sociaux pour une catégorie extrêmement limitée des ménages, comme c'est par exemple le cas pour l'électricité aujourd'hui. Mais en revanche, cela exclut une modification de la TVA, dont les recettes sont aujourd'hui tant nécessaires pour limiter le déficit public ! Il est d'ailleurs à noter que lorsque les prix du pétrole augmentent, les recettes de taxes sur les carburants diminuent pour l'État, car celles-ci sont pour l'essentiel assises sur le volume vendu, qui diminue en réaction à la hausse des prix.

L'énergie est donc un vrai sujet d'inquiétude, mais qui pose davantage la question de notre politique énergétique que celle, plus financière, du pouvoir d'achat des ménages.

4. LE LOGEMENT

Tout comme l'énergie et l'alimentaire, le logement fait partie des dépenses qui comptent. Quelle a été l'ampleur des hausses de prix dans l'immobilier et quel est leur impact pour les locataires ou pour les acheteurs ?

Il faut tout d'abord savoir dans quelle situation de logement se trouvent les Français : un gros tiers (37%) des ménages sont locataires, et presque autant dans le parc privé (20%) que dans le parc social (17%) ; un second tiers (36%) sont propriétaires non-accédants ; un bon cinquième (22%) sont propriétaires accédants ; les 5% restants sont dans des situations de

logement plus marginales (hébergés à titre gratuit par des proches par exemple).

Les locataires

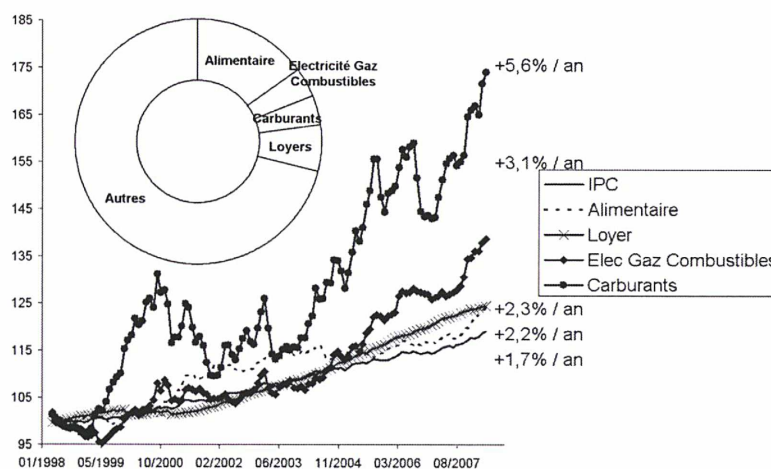


Figure 21 : Augmentation des loyers

Le poids des loyers dans les dépenses des Français est assez faible, environ 6%, mais il s'agit en réalité d'une moyenne entre une majorité de propriétaires pour qui le poids est nul²¹ et les locataires, moins nombreux, pour qui le poids est bien plus élevé.

Sur la dernière décennie, les loyers ont augmenté, en moyenne, de 2,3% par an, d'après l'INSEE. C'est un peu plus que l'inflation, un tout petit peu plus que l'alimentaire mais cela semble très raisonnable. Cela cache en fait de grandes disparités. Le parc HLM représente 40% du parc locatif. Il y a de grands écarts de loyer entre le parc privé et le parc social. En 2006, les loyers

²¹ Comme on le verra plus loin, les remboursements d'emprunts payés par les nouveaux accédants ne sont pas pris en compte dans les dépenses.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

du parc privé étaient presque le double (+93%) de ceux pratiqués dans le parc social. Pour la seule agglomération parisienne, les loyers étaient près de quatre fois plus élevés (+272%) dans le parc privé que dans le parc social. D'après Clameur (Connaître les Loyers et Analyser les Marchés sur les Espaces Urbains et Ruraux), association regroupant de nombreux acteurs de l'immobilier, l'augmentation des loyers de marché au cours des dix dernières années a été, en moyenne, de 3,5% par an !

Les hausses de loyers se concentrent donc sur une petite partie de la population, les locataires du parc privé, soit environ un ménage sur cinq qui a subi des hausses importantes et répétées au cours des dix dernières années. Ils subissent une double peine : la part dans le budget n'a rien à voir avec les 6% évoqués pour la moyenne des Français et la hausse est beaucoup plus rapide que l'inflation !

Qui sont donc les ménages frappés par le logement cher ? Nous avons trouvé une réponse dans un document de l'INSEE [Acc07].

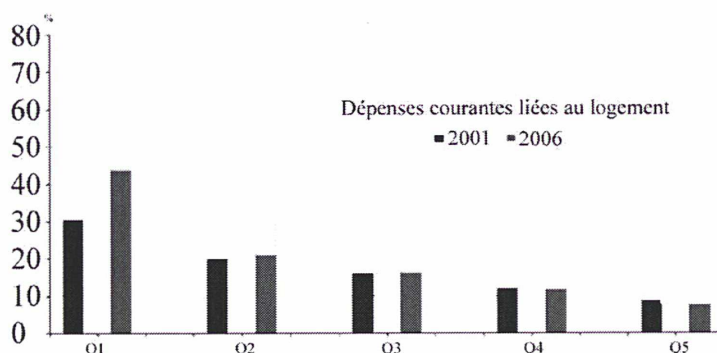


Figure 22 : Poids des dépenses liées au logement selon les revenus des ménages

Sur le graphique de la figure 22, la population est divisée en cinq quintiles : à gauche, les plus pauvres ; à droite, les plus riches. En 2001, la part du budget de ces ménages consacrée au logement était d'autant plus

importante que l'on était pauvre, variant d'environ 10% à 30% selon les revenus. Quand on observe l'évolution de 2001 à 2006, on constate que, pour les 80% les plus aisés, le taux d'effort varie peu. Mais les 20% les plus modestes subissent en revanche, une véritable explosion des dépenses liées au logement.

Une explication possible est que certains sont aujourd'hui trop pauvres pour pouvoir être acceptés en HLM. Les gens qui sont acceptés dans le parc social sont aujourd'hui plus riches que la moyenne des demandeurs : on fait donc le tri à l'entrée des HLM pour ne garder que les plus riches des pauvres ! Les critères d'accès actuels ouvrent le parc social à une large population de demandeurs : ce choix, politique, est censé permettre la mixité sociale. Mais par manque de logements, l'attribution des logements se fait maintenant aux plus solvables. L'objectif initial de mixité s'en trouve détourné, pour loger les moins pauvres des pauvres. Il ne reste alors aux autres que la solution du secteur privé, pour un coût bien plus important !

Le poids des loyers, peu visible dans les statistiques globales, se révèle donc dramatique lorsque l'on s'intéresse au détail. Qu'en est-il pour ceux qui, plus fortunés, essaient d'acheter plutôt que de continuer à être locataires ?

Les propriétaires accédants

Techniquement, l'achat d'un appartement ou d'une maison ne rentre pas dans les dépenses de consommation des ménages. C'est, d'un point de vue strictement économique, de l'investissement²² et donc cela n'est pas pris en compte dans l'indice des prix qui, par nature, mesure la consommation. Cela n'a donc pas non plus d'impact sur le calcul de l'évolution du pouvoir d'achat. Certains voudraient changer les définitions techniques pour y intégrer le prix

²² Pour être précis, les remboursements en capital sont vus comme de l'investissement ; quant aux remboursements d'intérêts, ils sont vus comme un « revenu négatif » (logiquement, puisque les intérêts perçus sur un placement sont eux considérés comme un revenu).

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

d'acquisition des logements mais cela ne semble pas faisable sans perdre la cohérence des différents agrégats macroéconomiques mesurés.

Il demeure néanmoins que l'acquisition d'un logement est une dépense pour les ménages. Et cela fait donc partie de la perception du pouvoir d'achat : quel type de logement puis-je acheter avec mon salaire ?

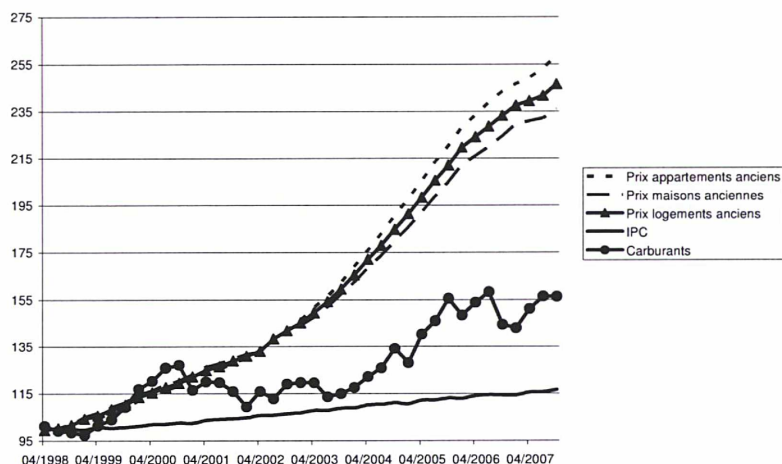


Figure 23 : Hausse des prix de l'immobilier

Sur ce graphique figurent les chiffres de l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, ainsi qu'un rappel de la hausse vertigineuse des prix des carburants évoquée précédemment. La hausse des prix de l'immobilier est bien plus impressionnante que tout ce qui a été présenté jusqu'à présent : +9,5 % par an d'octobre 1997 à octobre 2007 !

Et contrairement à ce qui avait pu se passer dans les années 90, la hausse est identique en Île-de-France et dans l'ensemble de la France. Bien sûr, les niveaux de prix sont plus élevés dans la région capitale, mais les hausses sont proportionnellement aussi importantes en province qu'à Paris. Par ailleurs, la

hausse pour les appartements est très légèrement plus importante que pour les maisons, mais sans que cela fasse une différence notable.

L'accession à la propriété devient donc beaucoup plus difficile. Certes, la baisse des taux d'intérêts a en partie - mais en partie seulement - compensé le coût pour les primo-accédants qui contractent un emprunt pour financer leur achat. Mais aujourd'hui les taux d'intérêts semblent à nouveau remonter.

Pour permettre aux ménages d'acheter, la durée des prêts s'est allongée. Cela rend les mensualités acceptables mais le coût total du prêt reste plus élevé car il faut rembourser longtemps. Le poids du logement s'étale ainsi dans le temps, tout au long de la vie.

L'impact de la hausse du prix de l'immobiliser sur le pouvoir d'achat ressenti par les ménages est donc considérable.

La politique du logement

Résumons ce que nous venons de voir sur le sujet brûlant du logement : la hausse des loyers est concentrée sur les locataires du parc privé et pèse plus lourd encore pour les plus modestes ; les prix d'achat dans l'ancien explosent.

La hausse des prix est la conséquence d'un manque de construction de logements au cours des dix dernières années. Pendant cette période, le nombre de ménages a augmenté plus vite que le nombre de logements. Sur les 15 prochaines années, l'INSEE prévoit une demande de logements supplémentaires d'environ 350 000 par an, en fondant cette estimation sur des projections de population. Alors qu'en 2002 il y avait moins de 300 000 nouveaux logements par an, on a atteint en 2007 une construction record de 416 000 nouveaux logements. On vient donc de rattraper le rythme de la demande, semble-t-il, mais pourra-t-on tenir la cadence ? Saura-t-on aussi construire aux bons endroits, c'est-à-dire là où le marché est tendu, et non pas dans des villes en décroissance démographique, comme cela a parfois été le cas ?

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Comme l'explique très bien un mémoire de l'École des mines réalisé en 2007 et consacré aux politiques publiques à l'épreuve du logement cher [Bon07], il faut donner la priorité aux politiques de l'offre plutôt qu'au soutien de la demande. Cela signifie concentrer les aides sur les logements neufs, pour favoriser la construction, plutôt que de distribuer des aides publiques à l'ensemble des demandeurs.

A cet égard, on peut s'étonner de mesures comme celle prise dans la loi TEPA (travail, emploi, pouvoir d'achat) à l'été 2007 et permettant de rembourser une partie des intérêts d'emprunts aux nouveaux acquéreurs. Dans un contexte de marché tendu, cet avantage, bien que versé aux acquéreurs, se propage probablement vers les vendeurs, en contribuant à soutenir les prix. Cela semble une utilisation peu efficace de l'argent public et l'on gagnerait certainement à recentrer ce crédit d'impôt sur les logements neufs. On pourrait aussi, pour contribuer en même temps au développement durable, recentrer ce crédit d'impôt sur les logements à haute performance énergétique, ce qui serait politiquement plus acceptable et bénéficierait bien sûr essentiellement aux logements neufs.

Pour mener ces politiques du logement, le ministère du logement et de la ville a-t-il vraiment les moyens nécessaires ? Étonnamment placé en 13ème position sur 15 ministères dans l'ordre protocolaire, ce ministère doit composer lors des arbitrages interministériels avec d'autres acteurs comme Bercy, le MEEDDAT voire l'Élysée. La coordination de ces politiques est donc complexe : les principales mesures mises en œuvre (remboursement des intérêts d'emprunts et indexation des loyers sur l'inflation) ne semblent d'ailleurs pas avoir été initiées par le ministère en charge du logement.

Actuellement, le principal projet annoncé est la maison à 15€ par jour. Il est d'une grande complexité et semble, d'après un sondage

récent, totalement méconnu et incompris des candidats à l'accèsion à la propriété²³. De plus, ce programme prévoit un processus d'accèsion à la propriété qui peut durer plus de 40 ans, en séparant l'achat de la maison et celui du terrain. Faut-il considérer cet allongement de l'accèsion à la propriété comme une innovation majeure ou comme un risque inconsidéré pour les acheteurs ?

On connaît l'importance de la question du pouvoir d'achat pour les Français et cette analyse a montré la place centrale qu'y occupe le logement. Pourquoi le ministère du logement n'est-il donc pas dirigé par un ministre d'État ? Il faudra certainement attendre le texte sur le logement prévu pour l'automne 2008 pour connaître les grandes orientations qui seront prises par le gouvernement sur ce sujet majeur.

Étant donné que le rythme de construction a aujourd'hui rejoint celui de la demande, il faudrait, pour résoudre la question du logement, résorber la demande non satisfaite et accumulée au cours de la dernière décennie. Le marché de l'immobilier pourrait alors vraiment se détendre. C'est d'ailleurs probablement pour cette raison que le ministère se fixe un objectif de construction de 500 000 logements par an, alors que la demande annuelle nouvelle ne doit être que de 350 000. Mais construire plus ne suffira pas. La demande non satisfaite est en fait celle des ménages qui ne peuvent acheter aujourd'hui car les prix sont trop élevés. On ne pourra résorber cette demande sans une baisse des prix de l'immobilier comparable à la hausse connue ces dernières années. Ce serait d'ailleurs le meilleur signe que la tension a disparu du marché immobilier.

On imagine alors la réaction des propriétaires, ayant acheté récemment, qui verraient la valeur de leur bien s'effondrer. Dans un

²³ D'après un article de capital.fr daté du 3 juin 2008, 83% des personnes ayant entendu parler de ce programme admettent « ne pas avoir tout saisi ».

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

pays où la majorité des électeurs sont propriétaires, on comprend qu'un tel scénario ne soit pas nécessairement souhaitable politiquement.

Les conséquences seraient particulièrement néfastes pour les ménages endettés devant changer de résidence, dont la dette pourrait alors dépasser la valeur de marché de leur logement. Les secteurs de l'immobilier et de la construction, qui tirent une partie importante de la croissance et de l'emploi, souffriraient également d'une telle baisse des prix.

Il s'agit donc de trouver un subtil équilibre entre la résorption de la demande non satisfaite de logements et un statu quo visant à ne pas créer une crise dans l'immobilier. On comprend dès lors que l'on continue, à raison, à privilégier, dans ce domaine, des mesures modérées plutôt que la « rupture » prônée pour d'autres sujets.

Conclusion.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

Après avoir passé un an à étudier les différentes statistiques du pouvoir d'achat, en croisant des sources complémentaires, nous avons tenté de dresser un tableau clair de la situation du pouvoir d'achat. Tâche difficile car la réalité est vraiment complexe et les chiffres macroéconomiques, malgré la rigueur de leur calcul, rendent mal compte de la réalité de la vie des gens.

Ainsi, l'augmentation des dépenses contraintes cache des réalités diverses : l'alimentaire représente un enjeu symbolique pour les Français, l'énergie représente une menace pour l'avenir, le logement a constitué un poids majeur pour le pouvoir d'achat des plus modestes au cours de la dernière décennie.

De même, du côté des revenus, nous avons vu qu'il existe trois façons d'aborder l'évolution du pouvoir d'achat, selon que l'on suit l'individu ou le groupe. Cela peut rapidement conduire à un dialogue de sourds. Malgré cette complexité, on peut dégager quelques grandes tendances : le pouvoir d'achat a augmenté lentement au cours des dix dernières années et une grande partie de cette augmentation a été absorbée par les changements de structure de la population et le financement de la protection sociale.

Par ailleurs, dans ce contexte morose, certains profitent d'un statut protecteur (CDI, HLM, retraité propriétaire). A contrario, la vie est

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

d'autant plus incertaine et difficile pour les salariés à temps partiel, pour ceux qui enchaînent les CDD, pour les jeunes qui cherchent leur premier emploi et leur premier logement, et enfin pour ceux des locataires du parc privé qui sont trop pauvres pour être acceptés en HLM. Ces gens-là ont souffert ces dernières années et l'avenir reste sombre pour eux.

Cette situation a conduit à un emballement médiatique au cours des derniers mois. Le risque est que le désir de plaire à l'opinion détourne le gouvernement des vrais enjeux : développer notre compétitivité dans la mondialisation pour doper la croissance, adapter notre système de retraite pour garantir sa pérennité, avoir de vraies politiques de l'énergie et du logement. Seule la maîtrise de ces sujets permettra à terme d'améliorer le pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat ne doit donc pas être un objectif politique de court terme dans la conduite du pays. Cependant, en remplaçant le chômage comme principale préoccupation des Français, il a eu le mérite de déplacer le débat de la seule question de l'emploi vers une interrogation plus large sur l'économie française. Le pouvoir d'achat peut donc aussi être utilisé comme argument pour expliquer aux citoyens les réformes structurelles dont le pays a besoin et qui, à terme, constituent l'unique solution pour améliorer le niveau de vie des Français.

Remerciements

Nous tenons à remercier François Engel, qui a piloté ce travail de mémoire. Son bureau nous a été largement ouvert et ses questions, moins ingénues qu'il n'y paraissait parfois, nous ont guidés dans l'exploration de ce vaste sujet qu'est le pouvoir d'achat.

Nous remercions l'École des mines de Paris ainsi que le Comité des travaux personnels, dont les membres ont accompagné ce travail de recherche, en distillant avec sagesse leurs précieux conseils.

Nous remercions tous nos interlocuteurs, qui ont répondu à nos questions diverses et nous ont permis de réfléchir sur la question du pouvoir d'achat mais aussi plus largement sur l'organisation de notre société. Nous remercions tout particulièrement les nombreux statisticiens de l'INSEE qui nous ont ouvert largement leurs bureaux et leurs publications.

Merci à Thérèse pour sa bonne humeur quotidienne et son formidable café qui furent d'un grand secours les jours sombres.

Merci enfin à la presse et aux hommes politiques français, qui ont alimenté tout au long de cette année la chronique du pouvoir d'achat.

Annexe 1

Personnes consultées

AEBERHARDT Romain, chargé d'études sur les salaires, division salaires et revenus d'activités, INSEE

BARREIRO Édouard, chargé de mission TIC et commerce, UFC-Que choisir

BERNARD Claire, directrice des études, Association des régions de France

BLANCHET Didier, chef du département des études économiques d'ensemble, INSEE

CONAN Jean, responsable du pôle économie, CFE-CGC

CUSTOT Julien, conseiller technique au cabinet de Mme Boutin, ministre du Logement et de la Ville

DANIEL Jean-Marc, professeur d'économie à l'ESCP-EAP

DOUTRELIGNE Patrick, président de la Fondation Abbé Pierre

DURAND Denis, secrétaire général, CGT-Banque de France

EBRAN Michel, directeur du département enquêtes, UFC-Que Choisir

ENGEL François, professeur et maître de recherche au centre de gestion scientifique, École nationale supérieure des mines de Paris

FOURASTIÉ Jacqueline, économiste, CNAM

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

GEAI Jean-Paul, rédacteur en chef du journal « Que choisir », UFC-Que Choisir

GUÉDÈS Dominique, chef de la division des prix, INSEE

HOURRIEZ Jean-Michel, responsable des études, Conseil d'orientation des retraites

LAHBABI Pierre, directeur de cabinet du directeur général, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

de LAVERNÉE Gérard, directeur adjoint chargé des études économiques et de la concurrence, direction des affaires économiques, financières, de la recherche et des nouvelles technologies, MEDEF

LENGLART Fabrice, chef du département des comptes nationaux, INSEE

LHÉRITIER Jean-Louis, chef du département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages, INSEE

MANSOURI-GUILANI Nasser, responsable des études économiques, CGT

MASSET Emmanuel, économiste, Institut national de la consommation

MISTRAL Jacques, directeur des études économiques, Institut français des relations internationales

PATETTA Gaëlle, directrice juridique, UFC-Que choisir

PÉRUILHÉ Gérard, chef du bureau études économiques et information, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

PIKETTY Thomas, École d'économie de Paris

REBOUL Jérôme, direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, MEDAD

REUSS Rémi, responsable du service technique, Institut national de la consommation

REVENU Nicolas, chargé de mission, Union nationale des associations familiales

SAINT-MACARY Dominique, responsable études statistiques, Secours catholique

SCELLIER François, député, président du conseil général du Val d'Oise

Annexe 1 : Personnes consultées

SIMON Olivier, division croissance et politiques macroéconomiques,
INSEE

VANLAER Damien, chef du bureau des études financières, direction
générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, MEDAD

Annexe 2

Bibliographie

[Acc07] Accardo (J.), Chevalier (P.), Forgeot (G.), Friez (A.), Guédès (D.), Lenglard (F.), Passeron (V.), *La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages*, INSEE, L'Économie française, 2007²⁴

[Aeb07] Aerberhardt (R.), Pouget (J.), Skalitz (A.), *Le revenu salarial et ses composantes : évolution et inégalités de 1978 à 2005*, INSEE, Les salaires en France, 2007

[Ate07] *Le pouvoir d'achat*, actes de l'Atelier de la consommation du 5 avril 2007, Concurrence et consommation N°156, décembre 2007

[Atk01] Atkinson (T.), Glaude (M.), Olier (L.), Piketty (T.), *Inégalités économiques*, rapport pour le Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 2001

[Atk98] Atkinson (T.), Frayssinet (J.), Glaude (M.), Seibel (C.), *Pauvreté et exclusion*, rapport pour le Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 1998

²⁴ Document de synthèse sur le pouvoir d'achat et notre principale référence sur le sujet.

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

[Att08] Commission pour la libération de la croissance française, sous la présidence de J. Attali, *300 décisions pour changer la France*, 2008

[Bec03] Bechtel (J.), Caussat (L.), Horusitzky (P.), Loisy (C.), *Vingt ans de comptes de la protection sociale en France, Une rétopolation de 1981 à 2002*, DREES, Études et résultats, décembre 2003

[Bec06] Bechtel (J.), Caussat (L.), *La protection sociale : des fluctuations conjoncturelles aux tendances structurelles*, INSEE, Données sociales – La société française, édition 2006

[Big07] Bigot (R.), *Hauts revenus, bas revenus et « classes moyennes » - Une approche de l'évolution des conditions de vie en France depuis 25 ans*, intervention au colloque « Classes moyennes et politiques publiques » organisé par le Centre d'analyse stratégique, 10 décembre 2007

[Bip07] *Le Pouvoir d'Achat Effectif du Consommateur*, méthodologie BIPE, mai 2007

[Bla02] Blanchet (D.), *Le vieillissement de la population active : ampleur et incidence*, Économie et statistique N°355-356, 2002

[Bla07] Blanchet (D.), Simon (O.), Sylvander (M.), *Niveaux de vie, productivité et bien-être en longues périodes : la France et les principaux pays développés*, INSEE, L'Économie française, 2007

[Boa06] Boarini (R.), Johansson (A.), Mira d'Ercole (M.), *Alternative measures of well-being*, OECD Social, employment and migration working papers N° 33, 2006

[Bon07] Bonnefoi (D.), Eury (S-P.), Pribile (P.), *Les politiques publiques à l'épreuve du logement cher*, École nationale supérieure des mines de Paris, 2007

[Bra06] Brachinger (H-W.), *Euro or "Teuro"? The Euro-induced Perceived Inflation in Germany*, Department of Quantitative Economics Working Paper No 5, University of Fribourg Switzerland, juillet 2006

[Bra08] Braun (J. von), *Que faire face à la flambée des prix alimentaires ?*, IFRI, avril 2008

[Bru07] Bruhnes (B.) *Fragments de discours sur le pouvoir d'achat*, Sociétal n° 56, 2ème trimestre 2007

[Bur07] Burrigand (C.), Deloffre (A.), *L'évolution des retraites versées entre 2000 et 2004*, DREES, Études et résultats, N° 556, février 2007

[Cai98] Caillaud (A.), *Pour comprendre l'indice des prix*, édition INSEE Méthodes, N° 81-82, 1998

[Csa08] CSA, *L'Observatoire du Financement du Logement par les ménages en 2006*, Étude N° 0700117, janvier 2008

[Cau05] Caussat (L.), Hennion (M.), Horusitzky (P.), Loisy (C.), *Les transformations du financement de la protection sociale et leurs incidences économiques*, Solidarité et Santé, N°3, 2005

[Cce07] CCEES-CGT, *Les clés de l'amélioration du pouvoir d'achat : augmenter les salaires, réduire la précarité et alléger le poids des dépenses préénergées*, note économique N°114, novembre et décembre 2007

[Cep07] *Conférence emploi-pouvoir d'achat*, dossier technique préparé avec le concours de la DARES, de la DGTPE, de la DGT, de la DREES, de l'INSEE, et du secrétariat général du COE, 23 octobre 2007

[Cer04] Céran (N.), Camus (M.), *Le budget des familles en 2001*, INSEE Résultats et Société N°29, avril 2004

[Cer06] *La France en transition*, CERC, 2006

[Ces] Cestari (V.), Del Giovane (P.), Rossi-Arnaud (C.), *Memory of prices and inflation perceptions : the case of the changeover from the lira to the euro*

[Cgt05] *La démagogie sur les prix dans la grande distribution ne doit pas servir de prétexte au refus de revaloriser les salaires*, note économique N°90, avril 2005

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

[Cgt07] *La fiscalité au coeur de la crise des finances publiques*, CGT, Ires, septembre 2007

[Cgt07-2] *Cinq millions d'exclus du travail pour des raisons économiques*, CGT, Ires, septembre 2007

[Cgt07-3] CGT, *Pour une véritable valorisation du travail*, Analyses et documents économiques N° 106, octobre 2007

[Cni03] *De la perception à la mesure du pouvoir d'achat*, CNIS, Chroniques N°4, mars 2003

[Cor05] Cornilleau (G.), *Croissance économique et bien être matériel*, OFCE, document de travail N° 2005-15, octobre 2005

[Cor07] *Retraites : 20 fiches d'actualisation pour le rendez-vous de 2008*, Conseil d'orientation des retraites, cinquième rapport, novembre 2007

[Cro07] Crosemarie (P.) *"Le surendettement des particuliers"*, Conseil économique et social, section des finances, séance des 23 et 24 octobre 2007

[Doh07] Döhring (B.), Mordonu (A.), *What drives inflation perceptions? A dynamic panel data analysis*, Commission européenne, DG ECFIN, juillet 2007

[Fer08] Ferrari (N.), Quinet (A.), *Mesure du pouvoir d'achat des ménages*, rapport remis à Madame Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, février 2008

[Fon03] Fondeur (Y.), Minni (C.), *Au-delà du « processus d'insertion » : les jeunes au cœur des ajustements conjoncturels et des transformations des normes d'emploi*, IRES, documents de travail N° 02.03, décembre 2003

[Fon04] Fondeur (Y.), Minni (C.), *L'emploi des jeunes au coeur des dynamiques du marché du travail*, Économie et statistique, N° 378-379, 2004

[Fou07] Fourastié (J.), *Non, le pouvoir d'achat ne baisse pas*, Sociétal N° 56, 2ème trimestre 2007

[Fou79] Fourastié (J.), *Les Trente Glorieuses*, 1979

[Gau04] Gaubert (J.), *Rapport tendant à la création d'une commission d'enquête visant à analyser le niveau et le mode de formation des marges et des prix dans le secteur de la grande distribution, et les conséquences de l'évolution des prix sur le pouvoir d'achat des ménages*, Assemblée nationale, commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, octobre 2004

[God05] Godet (M.), Sullerot (E.), *La famille, une affaire publique*, rapport pour le Conseil d'analyse économique, 2005

[Gre97] Grévoz (A.), Vancostenoble (M.), *Des Français de plus en plus pauvres dans une France de plus en plus riche*, École nationale supérieure des mines de Paris, 1997

[Gue04] Guédès (D.), *Impact des ajustements de qualité dans le calcul de l'indice des prix à la consommation*, INSEE, documents de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales, mai 2004

[Gue06] Guédès (D.), *Indices des prix à la consommation par catégories de ménage, 1996-2006*, INSEE, série des documents de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales, document N°F0606

[Gue07] Guélaud (C.), *Les hauts revenus ont explosé en France entre 1998 et 2005*, Le Monde, 11 juillet 2007

[Hcs08] Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, *Livre Vert vers un revenu de solidarité active*, février 2008

[Ins08] *Effet du traitement des SIFIM sur le revenu disponible des ménages et leur pouvoir d'achat, notes de méthodologie*, INSEE, mai 2008

[Ins05] *Les salaires, édition 2005*, INSEE, Fiches thématiques

Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

[Kou03] Koubi (M.), *Les trajectoires professionnelles : une analyse par cohorte*, Économie et statistique, N° 369-370, 2003

[Jac00] Jacquiau (C.), *Les Coulisses de la grande distribution*, Albin Michel, 2000

[Lan07] Landais (C.), *Les hauts revenus en France (1998-2006) : Une explosion des inégalités ?*, Paris School of Economics, juin 2007

[Leq00] Lequiller (F.), *La nouvelle économie et la mesure de la croissance*, Économie et statistique, N°339-340, 2000

[Lin03] Lincot (L.), Rieg (C.), *Enquête Logement 2002*, INSEE Résultats et Société N°20, 2003

[Mat06] Matthews (E.), *Mesuring well-being and societal progress : a brief history and the latest news*, OCDE workshop "Measuring Well-being and Societal Progress", juin 2006

[Mes01] Mesnard (O.), *L'évolution des retraites versées ente 1993 et 1997*, DREES, Études et résultats, N° 129, août 2001

[Moa07] Moati (P.), Rochefort (R.), *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport pour le Conseil d'analyse économique, 2007

[Obs08] *Rapport de synthèse 2007*, Observatoire du financement du logement par les ménages en 2006, étude N°0700117, janvier 2008

[Pot04] Potier (N.), *Le débat sur l'inflation en Italie*, rapport de stage d'option, École polytechnique, 2004

[Ray03] Raynaud (É.), *L'évolution des retraites versées entre 1997 et 2001*, DREES, Études et résultats, N° 270, novembre 2003

[Rea03] *Le surendettement*, Réalités familiales N°66-67, 2003

[Rea06] *La publicité*, Réalités familiales N° 78, 2006

[Rea07] *Le pouvoir d'achat*, Réalités familiales, 2007

Sources de données :

INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques)

Les Comptes de la Nation

